

Les DEBATS

Votre quotidien national

Crise en Espagne

Rajoy annonce la destitution
du président de la Catalogne

Page 24



Lancée en novembre par la Cnep-Banque

Une formule «halal» pour l'acquisition de logements

Une nouvelle formule de location-vente sera lancée prochainement par la Cnep-Banque et devra faire le bonheur d'une importante catégorie de citoyens. Prévue pour novembre prochain, cette formule est appelée ijara tamlikia, a indiqué le site Web immobilier Ikeria.com, citant la directrice du marketing de cette banque publique.

Page 2

Création de Chaînes TV

L'arrêté d'appel à candidature sera réétudié

Page 3

Plus de 180 000 candidats se disputeront les Assemblées locales

Début aujourd'hui de la campagne électorale

La campagne électorale en perspective des élections locales du 23 novembre prochain débute aujourd'hui sur fond d'une grande compétition annoncée entre les différents prétendants représentant des partis politiques, des alliances et des listes indépendantes.

Page 3



Montage de véhicules

Publication prochaine d'un cahier des charges

Page 2



Opéra d'Alger

La chanteuse tunisienne Dorsaf Hamdani subjugué le public

La chanteuse tunisienne, Dorsaf Hamdani, a gratifié vendredi soir le public algérois d'un florilège de pièces célèbres, reprises des répertoires des grandes divas de la chanson arabe et inscrites dans le registre du mouwachah et du tarab.

Page 15



Par Saâd Taferka

Avec le début de la campagne électorale pour le scrutin local du 23 novembre prochain, se pose, plus que jamais, et de manière crue, la problématique du développement local dans un contexte de contraction drastique des recettes extérieures du pays.

Comme se pose également la question de la gouvernance locale pour des citoyens-électeurs qui ont été «échaudés»

Elections locales et débat sur la décentralisation

Quels instruments pour la bonne gouvernance ?

par une gestion approximative des affaires publiques, telle qu'elle a été menée par les élus en fin de mandat. Certains de ces derniers n'ont même pas l'occasion de se présenter pour un nouveau mandat, parce que, tout simplement, ils se trouvent sous les verrous pour des affaires de dilapidation ou de détournement de deniers publics.

Comment alors réinstaller la confiance entre élus et électeurs dans un contexte qui, moralement et financièrement, se prête peu à un tel sursaut salvateur ? Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia vient, au cours d'un entretien accordé à la Radio nationale Chaîne III, en sa qualité de secrétaire général du parti RND, de recadrer un certain nombre d'axes de réflexion au sujet de la gestion locale. Ouyahia révélera à cette

occasion, qu'un millier de communes sont déficitaires. Elles ne sont entretenues que par le fonds de solidarité intercommunale et les subventions de l'Etat. Il insistera sur le fait que l'élément nouveau qui domine la donne économique d'aujourd'hui demeure le manque de financement. Dans la foulée de ses explications sur la gestion des communes, le Premier ministre a réitéré l'idée, qui a circulé depuis plusieurs mois, que les Codes de la communes et de la wilaya seront soumis à la révision prochainement. Rappelons que ces codes ont été déjà révisés en 2012. Dans cette perspective, Ouyahia parle de prérogatives à améliorer pour les élus locaux, lesquels se plaignent souvent de la faible marge de manœuvre dont ils disposent face à l'administration.

Page 4



Montage de véhicules

Publication prochaine d'un cahier des charges

Le cahier des charges relatif au montage des véhicules a été préparé en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière et sera publié dans quelques semaines selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, qui prévoit un taux d'intégration national des projets actuels de montage de véhicules à plus de 40% au cours des quelques années à venir.



Par Karima Nacer

Youcef Yousfi annonce que l'élaboration du cahier des charges relatif au montage des véhicules a été achevée et englobera toutes les catégories de véhicules (voitures, bus, camions, vélos, motocycles et rames).

Les entreprises s'engagent en vertu de ce cahier des charges à respecter les règles et principes devant organiser cette filière industrielle, remédier aux dysfonctionnements et à augmenter progressivement le taux d'intégration nationale. M. Yousfi prévoit un taux d'intégration national des projets actuels de montage de véhicules à plus de 40% au cours des quelques années à venir, ajoutant que le lancement de l'usine de production du plastique de Skikda permettra une hausse «sensible» du taux, d'autant plus que cette matière représente, à elle seule, 18 à 20% du coût de production des véhicules.

Le cahier des charges a été élaboré exclusivement pour les marques automobiles mondiales activant en Algérie, a indiqué le ministre lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de la loi de finances 2018.

Dans ce sens, il a révélé que son département avait reçu près de 36 demandes de réalisation d'usines de montage de véhicules.

Une réflexion est lancée autour de l'élaboration d'un cahier des charges relatif à la filière électronique (téléphones portables, climatiseurs, électroménagers...), a indiqué encore le ministre.

Sur le foncier agricole, le ministre a souligné que son département a reçu plusieurs demandes, ce qui a exhorté le gouvernement à planifier la création de 50 nouvelles zones dont l'aménagement a été confié aux walis avec une enveloppe financière pouvant atteindre 500 milliards de

DA. Concernant la richesse minière nationale non exploitée, le ministre a souligné que la relance du projet de la mine d'or au sud du pays est actuellement en cours de préparation, rappelant que le projet était à l'arrêt pendant plusieurs années, l'opérateur australien ayant voulu utiliser des techniques «extrêmement dangereuses» dans l'exploitation.

Les négociations sont en cours avec des entreprises mondiales connues concernant ce projet au regard des réserves d'or importantes, a ajouté M. Yousfi.

Evoquant le projet de transformation du phosphate à l'est du pays, le ministre a souligné que ce projet, récemment examiné par le gouvernement, fera de l'Algérie l'un des pays pionniers en industrie des engrais. La production du phosphate en Algérie doit passer, grâce à ce projet, de 1-1,5 million de tonnes/an actuellement à près de 10 millions de tonnes/an, selon

M. Yousfi, qui a précisé que les réserves disponibles de l'Algérie sont estimées à près de 2 milliards de tonnes.

Le phosphate extrait sera transféré vers une usine qui sera réalisée à Souk Ahras pour la production de l'acide phosphorique, l'une des matières premières entrant dans la fabrication des engrais.

Par ailleurs, l'Algérie compte exporter le ciment et les ronds à béton d'ici trois ans, à la faveur de l'augmentation des capacités de production. Le groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) commencera, à la fin de l'année en cours, à exporter de petites quantités de ciment vers l'Europe, en vue de s'orienter, à l'avenir, vers l'exportation de grandes quantités, a-t-il précisé.

Tous les opérateurs de ce secteur sont appelés à conquérir les marchés extérieurs et procéder aux préparatifs nécessaires, à l'effet de s'engager prochainement dans l'exportation.

K. N.

Vente de logements

Convention entre promoteurs et agences immobilières

L'Organisation nationale des promoteurs immobiliers (Onpi) et la Fédération nationale des agences immobilières (Fnai) ont signé, hier à Alger, une convention-cadre portant sur le renforcement de la collaboration entre les deux parties pour la commercialisation des logements réalisés dans le cadre de la promotion immobilière. En vertu de cet accord, les agences immobilières prendront en charge l'aspect commercial de la promotion immobilière, permettant aux promoteurs de se consacrer au volet technique de la réalisation, a expliqué le président de la Fnai, Abdelhakim Aouidat, lors de la cérémonie de la signature tenue en marge de la 4^{ème} édition des Journées de sensibilisation immobilière (JSI), organisée par cette fédération et le portail Internet des annonces immobilières Lkeria.com. Selon lui, la tâche de la commercialisation est désormais confiée à des professionnels qui mettront leur expérience et savoir-faire au profit des promoteurs.

Cet accord concerne, dans une première phase, les promoteurs et agences immobilières de la wilaya d'Alger avant d'être étendu prochainement à d'autres régions du pays, a précisé M. Aouidat. La 4^{ème} édition des JSI a été consacrée au sujet de la gestion immobilière et locative, dans un contexte marqué par une méconnaissance du citoyen concernant les responsabilités liées à la copropriété et à la gestion des parties communes, selon les organisateurs. A ce propos, les agents immobiliers ont insisté sur l'importance de la gestion immobilière qui contribue «sensiblement» à la mise en valeur du bien immobilier et constitue un facteur de calcul du prix de vente.

«La culture de vivre-ensemble existait en Algérie jusqu'aux années 1980 lorsque la crise du logement s'était installée», a estimé le responsable du site Lkeria.com, Lotfi Ramdani.

Sur ce point, il a considéré que même si les textes réglementaires, encadrant actuellement la copropriété nécessitent une adaptation, elles peuvent assurer, toutefois, une bonne gestion si la loi était appliquée dans toute sa rigueur. De son côté, le président de l'Onpi, Maâmar Boumdal, a rappelé que la loi de la promotion immobilière 11-04 oblige le promoteur à gérer les logements réalisés et livrés à ses clients pendant une période de deux ans.

Il a, cependant, affirmé que cette obligation est souvent confrontée aux problèmes du non-paiement des charges par les résidents, ainsi qu'au manque de la main-d'œuvre qualifiée pouvant assurer la maintenance et l'entretien du bien immobilier.

L'administrateur de biens, Mohamed Zeghliche, a souligné, quant à lui, l'importance du potentiel immobilier en Algérie et, par ricochet, la nécessité de valoriser les métiers relatifs à la gestion immobilière.

Dans ce sens, il a relevé que l'Algérie compte un milliard de mètres carrés de bâti contre une centaine d'administrateurs agréés par le ministère de l'Habitat, dont le tiers seulement exerce ce métier et ce, faute de formation pour les accompagner.

R. N.

Lancée en novembre par la Cnep-Banque

Une formule «halal» pour l'acquisition de logements

Une nouvelle formule de location-vente sera lancée prochainement par la Cnep-Banque et devra faire le bonheur d'une importante catégorie de citoyens.

Prévue pour novembre prochain, cette formule est appelée ijara tamlikia, a indiqué le site Web immobilier Lkeria.com, citant la directrice du marketing de cette banque publique.

Se basant sur un financement alternatif, non basé sur l'intérêt, cette formule permet l'acquisition d'un logement choisi par le client (particulier) et le lui donne en location en contrepartie du paiement de loyers.

La location est accompagnée d'une promesse de transfert de pro-

priété au profil du locataire, au terme de la durée de financement, conditionnée par le paiement total des loyers.

Ijara tamlikia est destiné au financement de logements neufs ou anciens acquis par la Cnep-Banque auprès de particuliers ou promoteurs publics ou privés (hors dispositif d'accession aidé pour les logements à l'instar du LPP).

C'est le prix du logement et le salaire du ménage qui fixera le montant des loyers et la durée de la location.

Une formule de vente avec deux régimes contractuels, bail et vente.

Pour parler de location-vente, il faut que le contrat contienne des obligations de deux natures diffé-

rentes. D'une part, un droit de jouissance sur le bien pour le locataire-acheteur pendant une période définie, et d'autre part, un transfert de propriété du bien à l'issue de ladite période.

Concernant les conditions d'éligibilité à la ijara tamlikia, la même responsable indique qu'il faut être de nationalité algérienne et être âgé de 21 à 70 ans à la date de la demande de financement.

Le titulaire doit disposer d'un revenu mensuel net permanent supérieur ou égal à 30 000 DA pour les salariés et retraités, avec une ancienneté d'au moins une année, et supérieur ou égal à 50 000 DA pour les commerçants et professions libérales. Pour ces derniers, une ancienneté de l'activité

de 2 ans minimum est exigée. Cette formule sera aussi ouverte aux Algériens résidents à l'étranger. Aussi, il est précisé que cette formule de vente peut financer tout type de logement destiné à l'habitation (appartement, villa, duplex...), sachant que c'est l'acheteur qui choisit son futur logement pour le proposer ensuite à la Cnep-Banque.

La Cnep-Banque l'achète en son nom et le loue à son client dans le cadre d'une location soldée par un achat.

La personne intéressée peut acheter dans le neuf chez un promoteur immobilier, privé ou public, ou directement auprès d'un particulier. Le prix de la vente sera connu dès la signature du contrat de loca-

tion et ne changera en aucun cas.

Par rapport au bail de location, il peut aller de 2 à 30 ans, en fonction des capacités de paiement et de l'âge de chaque client.

Le contrat de location-vente ne peut être résilié dans les deux premières années. Mais au delà de deux années, l'acquéreur peut demander la résiliation du contrat moyennant le paiement d'une pénalité.

En outre, la Cnep-Banque a fixé une limite de financement de 100 millions de dinars (10 milliards de centimes). Il est aussi précisé que les dispositifs d'accessions aidés pour les logements à l'instar du LPP, Aadl ou LPA ne sont pas concernés par ijara tamlikia.

M. S.

Plus de 180 000 candidats se disputeront les Assemblées locales

Début aujourd'hui de la campagne électorale

La campagne électorale en perspective des élections locales du 23 novembre prochain débute aujourd'hui, sur fond d'une grande compétition annoncée entre les différents prétendants représentants des partis politiques, des alliances et des listes indépendantes.



Par M. Ait Chabane

La mobilisation bat son plein du côté des candidats a contrario des citoyens qui restent de plus en plus éloignés de l'ambiance des élections. La présente campagne se distingue toutefois par le nombre impressionnant de candidats, la quasi totalité des partis politiques ayant décidé d'y prendre part, en plus d'un foisonnement de listes indépendantes. Une situation qui augure d'une ambiance de campagne toute particulière et d'une rude compétition entre les différents prétendants. En chiffres, quelque 165 000 candidats, représentant une cinquantaine de partis politiques, quatre alliances et des groupes d'indépendants, sont en lice pour l'élection des membres des APC, soit 10 196 listes. Sur l'ensemble de ces candidats, 51,5% sont âgés de moins de 40 ans et 25% ont un niveau universitaire, tandis que le nombre de can-

didates à cette échéance électorale a atteint 18%, selon les premiers chiffres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Plus de 16 000 autres candidats postulent pour le mandat de membres d'APW, soit 621 listes de candidats. Parmi les postulants, 48% ont moins de 40 ans, 28% sont des femmes et 34,5% ont un niveau universitaire. Le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales avant la fin de la révision exceptionnelle des listes électorales (30 août-13 septembre) s'élevait à 22 296 037 électeurs. Cette révision exceptionnelle a été suivie d'une révision annuelle des listes électorales qui a commencé le 2 octobre et s'étalera jusqu'au 31 du même mois. Un total de 12 457 centres de vote, dont 342 nouveaux centres, 55 866 bureaux de vote, dont 3 111 nouveaux bureaux, sont prévus pour cette consultation. Plus de 4 700 salles et lieux publics seront, en outre,

réservés aux meetings et activités des candidats. Côté législatif, la loi relative au Régime électoral encadre entièrement le déroulement de la campagne électorale, notamment en ce qui concerne le financement et l'intervention des candidats dans les rencontres, les meetings ou encore dans les médias publics pour étaler leurs programmes. A titre d'exemple, des surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures sont attribuées équitablement à l'intérieur des circonscriptions électorales, énonce l'article 182, qui stipule également que toute autre forme de publicité, en dehors des emplacements réservés à cet effet, est interdite, alors que l'article 183 stipule que l'utilisation des biens ou moyens d'une personne morale privée ou publique, institution ou organisme public est interdite, sauf dispositions législatives expresses contraires. Selon la même loi, l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des

lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance à des fins de propagande électorale, est interdite. Quant au financement de la campagne, l'article 190 du Régime électoral stipule que les campagnes électorales sont financées au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques, de l'aide éventuelle de l'Etat accordée équitablement, des revenus du candidat. Dans son article 191, la loi stipule qu'il est interdit à tout candidat à une élection à un mandat national ou local, de recevoir, d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, émanant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère. **M. A. C.**

Reconstitution de la base de données de l'état civil dans les régions du Nord

L'Algérie disponible à assister le Mali

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a réitéré, lors de la 3^{ème} commission mixte de sécurité algéro-malienne, tenue vendredi et samedi à Bamako, la disponibilité de l'Algérie à assister la partie malienne dans la reconstitution de la base de données de l'état civil dans les régions Nord du Mali, indique le ministère dans un communiqué.

Dans une allocution, M. Dahmoune a salué les efforts consentis par les signataires de l'Accord d'Alger pour la paix dans le nord du Mali, en réitérant «la disponibilité de son département ministériel à assister la partie malienne dans la reconstitution de la base de données de l'état civil dans les cinq régions du Nord Mali», précise le ministère.

M. Dahmoune, qui était accompagné d'une délégation composée de cadres du ministère de l'Intérieur et des représentants du ministère de la Défense nationale ainsi que ceux de la direction générale de la Sûreté nationale, a également mis l'accent sur «l'importance de la

coopération et de la mise en place de mécanismes efficaces pour la lutte contre l'immigration illégale et ses branches criminelles activant sur les frontières communes».

Dans ce contexte, il a évoqué la nécessité d'«adopter une approche globale et concertée afin d'améliorer la sécurisation au niveau des frontières et contrecarrer les risques et menaces pesant sur la bande frontalière».

D'autre part, M. Dahmoune a souligné que la politique de Réconciliation nationale initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «a été et reste une plate-forme au service des droits de l'homme qui a permis de préserver des vies et ramener la stabilité».

Par ailleurs, les participants à cette session, présidée par le ministre de la Défense malien et qui a vu la participation du secrétaire général du ministère de la Sécurité et de la Protection civile malien ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Bamako, «ont examiné les mécanismes et les actions de coopération déjà mis en place entre les deux départements ministériels et les moyens de leur renforcement, notamment dans

le domaine de la formation policière et de la sécurisation des frontières».

A l'issue de cette 3^{ème} session, la commission mixte de sécurité «a conclu une série d'accords relatifs à la coopération sécuritaire en matière de formation signés par les deux parties».

En marge de cette commission mixte de sécurité algéro-malienne, M. Dahmoune a eu une entrevue avec le ministre malien de la Décentralisation et de la Fiscalité locale, Alhassane Ag Hamed Moussa, durant laquelle «les deux parties ont abordé le sujet de la coopération multilatérale entre les deux pays».

Il a exhorté M. Alhassane Ag Hamed Moussa «à exprimer les besoins de son département en matière de formation», tout en soulignant «la disponibilité du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire à collaborer dans tous les domaines, notamment ceux relatifs à la consolidation de la fiscalité locale, l'aménagement du territoire et à la décentralisation».

K. L.

Création de chaînes TV

L'arrêté d'appel à candidature sera réétudié

L'arrêté relatif à l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de chaînes de télévisions thématiques sera réétudié avec les acteurs concernés pour qu'il réponde aux «exigences» du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien, a annoncé samedi à Alger, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

«L'arrêté d'appel à candidature sera réétudié de nouveau, en concertation avec les acteurs concernés, pour qu'il réponde aux exigences du développement du paysage médiatique audiovisuel algérien d'aujourd'hui», a indiqué M. Kaouane, dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de célébration du 55^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Télévision et la Radio nationales le 28 octobre 1962.

L'arrêté en question portant lancement de l'appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de services de diffusion télévisuelle thématiques a été publié au *Journal officiel*.

L'arrêté a été lancé pour l'attribution de sept autorisations pour la création de sept services de diffusion télévisuelle, aux thématiques liées aux actualités politiques, économiques, sociales (programmes composés d'informations, reportages, analyses et commentaires, débats et conférences), culture, jeunesse, art culinaire, découvertes, séries et divertissements, sports.

Il a expliqué que l'arrêté, «tel qu'il a été émis, ne répond pas aux ambitions et aux avancées déjà accomplies par les médias audiovisuels algériens», ajoutant que «nous sommes une même famille, nous sommes à leur écoute. Nous avons pris en considération leurs avis, et nous allons réétudier ce dossier pour qu'il soit en phase avec le progrès fulgurant dans le domaine audiovisuel et des technologies».

«En réponse aux sollicitations et aux remarques de la grande famille de l'audiovisuel algérien, l'arrêté d'appel à candidature sera revu, puisque nous avons pris en compte leurs formulations», a-t-il assuré.

Bilal L.

Élections locales et débat sur la décentralisation

Quels instruments pour la bonne gouvernance ?

Avec le début de la campagne électorale pour le scrutin local du 23 novembre prochain, se pose, plus que jamais, et de manière crue, la problématique du développement local dans un contexte de contraction drastique des recettes extérieures du pays.



Par Saâd Taferka

Comme se pose également la question de la gouvernance locale pour des citoyens-électeurs qui ont été «échaudés» par une gestion approximative des affaires publiques, telle qu'elle a été menée par les élus en fin de mandat. Certains de ces derniers n'ont même pas l'occasion de se présenter pour un nouveau mandat, parce que, tout simplement, ils se trouvent sous les verrous pour des affaires de dilapidation ou de détournement de deniers publics.

Comment alors réinstaller la confiance entre élus et électeurs dans un contexte qui, moralement et financièrement, se prête peu à un tel sursaut salvateur ? Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia vient, au cours d'un entretien accordé à la Radio nationale Chaîne III, en sa qualité de secrétaire général du parti RND, de recadrer un certain nombre d'axes de réflexion au sujet de la gestion locale. Ouyahia révélera à cette occasion, qu'un millier de communes sont déficitaires. Elles ne sont entretenues que par le fonds de solidarité intercommunale et les subventions de l'Etat. Il insistera sur le fait que l'élément nouveau qui domine la donne économique d'aujourd'hui demeure le manque de financement. Dans la foulée de ses explications sur la gestion des communes, le Premier ministre a réitéré l'idée, qui a circulé depuis plusieurs mois, que les Codes de la communes et de la wilaya seront soumis à la révision prochainement. Rappelons que ces codes ont été déjà révisés en 2012. Dans cette perspective, Ouyahia parle de prérogatives à améliorer pour les élus locaux, lesquels se plaignent souvent de la faible marge de manœuvre dont ils disposent face à l'administration. S'agissant de la notion de décentralisation, laquelle ne cesse d'être développée par les experts en développement en tant qu'un des moyens efficaces d'améliorer la gouvernance locale, Ouyahia dira que ce concept de décentralisation «est d'abord un état d'esprit», évoquant, par exemple, la difficulté à faire admettre au «pouvoir central» de se «départir de quelques morceaux de son autorité pour les transférer au niveau local». Il en est ainsi de la décision d'investissement, transférée aux wilayas pour laquelle il a fallu, selon lui, actionner «la croix et la bannière».

Ambition légitime

Ainsi, les nouvelles Assemblées communales et de wilaya ne peuvent échapper à la sollicitation citoyenne relative à l'élargissement des prérogatives des élus et à la décen-

tralisation. Cette ambition légitime est d'autant plus désignée par les populations et les élus locaux, que la conjoncture économique du pays est plus délicate qu'il y a cinq ans de cela. La rétraction des ressources financières a directement impacté la marche, le rythme et les inscriptions des projets locaux destinés à assurer un meilleur service public aux citoyens. C'est là, pour les candidats aux élections et les électeurs, l'occasion de remettre sur la table, d'une manière franche et responsable, la problématique de la décentralisation de l'Etat, des institutions et du territoire ? L'échéance électorale du 23 novembre n'est pas, en effet, attendue exclusivement pour connaître le nouveau président d'APC ou la nouvelle composition de l'APW, mais elle est également attendue par les populations afin de donner un contenu concret aux espérances, tant de fois trahies, et aux besoins de changement, souvent détournés politiquement le temps d'une campagne électorale. Les illusions et les désenchantements des citoyens par rapport aux promesses des hommes politiques risquent de se transformer en une défiance définitive qui renverrait tous les espoirs de changement aux calendes grecques.

Outre les besoins et les revendications «classiques» - liées au logement, à l'emploi, au niveau de vie et aux services publics - la nouvelle échéance électorale charrie de nouvelles espérances liées au renforcement de l'architecture institutionnelle du pays, à la division administrative du territoire et à l'interaction entre ces deux concepts, qui trouvent leur articulation commune dans le terme de décentralisation. Une grande partie des formations politiques qui activent actuellement sur le terrain se sont fait un devoir d'inscrire la question de la décentralisation au cœur de leurs programmes. Quel que soit le nom dont se trouve affublé ce concept dans la littérature partisane (régionalisation, fédéralisme, déconcentration, autonomie des régions...), pour lui faire prendre plus d'ampleur ou pour le contenir dans des proportions politiquement «correctes», le fait est que le constat d'un Etat asphyxié par son jacobinisme, et d'institutions perclues par la faute de la centralisation excessive du processus de prise de décision, est d'une aveuglante réalité. Une grande partie de la colère de la rue aurait pu être «assagée» et pacifiquement contenue si les autorités locales et les collectivités territoriales avaient des prérogatives assez étendues en matière de gestion : gestion budgétaire, d'aménagement du territoire...etc. De même, au vu du développement démographique du pays, un «pays-

continent», comme se plaisent à l'appeler certains géographes et aménagistes, la représentation politique devient de plus en plus complexe. En effet, les candidats à la présidence de la municipalité, aux Assemblées de wilaya et à la députation nationale tendent à ne plus s'inscrire dans la proximité. La distance entre les chefs-lieux de communes et certaines bourgades, particulièrement dans les Hauts-Plateaux et au Sud, sont telles que les candidats ne sont pas connus de tous les citoyens et n'ont pas une connaissance suffisante des réalités et des problèmes de cette communauté étendue.

Attributs et prérogatives tronqués

Sur un autre plan, les impératifs de l'aménagement du territoire - qui font valoir la gestion rationnelle des ressources (eau, sol, richesses souterraines, capital biologique...), la répartition équilibrée de la population sur le territoire et l'équitable redistribution des richesses nationales - sont censés se traduire sur le terrain par une nouvelle politique qui place l'équation homme-territoire dans une vision harmonieuse d'avenir.

Le paradoxe est que tous ces points ont été, au cours des 10 dernières années, déclinés par des acteurs institutionnels (à l'image du Cnes), des scientifiques et des partis politiques, dans une espèce de travail segmentaire qui peine à se domicilier dans un réceptacle commun de façon à pouvoir initier un début de changement. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a élaboré, depuis 2006, de nouveaux schémas pour une division administrative plus réaliste du territoire. L'ancien responsable de ce département, Nouredine Zerhouni, avait même fixé les critères qui étaient censés présider à la création des nouvelles wilayas, qu'il a appelées par la suite wilayas-déléguées. Des indiscretions de la presse de l'époque avaient même pu rapporter le nombre des nouvelles entités en voie de création. Le projet sera tombé dans les oubliettes jusqu'à mai 2015, lorsque le Président de la République décida de créer 10 wilayas-déléguées dans le Grand Sud. Ces nouvelles entités ne bénéficient pas encore de tous les attributs et prérogatives de wilaya, à commencer justement par la représentation politique. Ces wilayas-déléguées ne possèdent pas encore leur Assemblées de wilaya (APW) et n'ont pas vu se créer en leur sein de nouvelles communes. Le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a promis, il y

a quelques mois, que le retard enregistré dans la dotation de ces wilayas en matière d'attributs et de prérogatives sera rattrapé incessamment et que, d'ici la fin de l'année, de nouvelles wilayas-déléguées allaient voir le jour sur le couloir des Hauts-Plateaux.

Lorsqu'une mouture fut préparée en 2008 pour la soumettre au Président de la République, ce dernier appela, à «rompre avec le jeu de complaisance et les accès de subjectivité dans la nouvelle approche de la configuration du territoire national». Seuls les critères objectifs - en relation avec la démographie, l'économie et le territoire - devraient prévaloir, selon la vision de Bouteflika. Cette vision se trouve amplement justifiée par les expériences incohérentes et même chaotiques des deux grands découpages qui ont eu lieu après l'Indépendance; le premier, en 1974, et le second en 1984. Ceci, indépendamment des autres découpages qui ont fixé de nouvelles daïras, particulièrement en 1991, dans un but politique purement lié à l'arithmétique et à la géographie des circonscriptions électorales.

En 2009, le gouvernement, par la voix de Ahmed Ouyahia, qui était alors Premier ministre, fera savoir que le projet d'un nouveau découpage du territoire n'était pas la priorité du pays. On avancera moult raisons dont la «complexité de l'opération», la difficulté à faire valoir des critères objectifs dans l'opération de découpage, et enfin la forte masse budgétaire qu'un tel projet ne manquerait pas d'induire (nouveaux fonctionnaires, installation d'infrastructures administratives...).

L'impasse d'un modèle d'organisation

L'on ne peut ignorer que la distribution actuelle des 48 wilayas du pays ne répond souvent à aucune logique d'homogénéité des entités qu'elle dessine, ni sur le plan écologique, ni sur le plan des potentialités économiques, ni sur les plans sociologique et humain. Plusieurs wilayas, et même des daïras, regroupent tout à la fois des territoires de plaine et de montagne, des communes de l'Atlas tellien - à étage climatique subhumide, voire humide - et des communes steppiques, pastorales, semi-arides ou arides.

La diversité du faciès géographique, avec ses corollaires de distribution de la population et des activités économiques, a été le parent pauvre dans les critères de choix qui ont présidé au découpage du territoire national. Des interférences politiques et des visions étroites liées à des intérêts de familles ont prévalu sur les critères techniques. Les erreurs de 1974 ont été reconduites en 1984.

Dans les wilayas caractérisées par de forts contrastes naturels, la structure de l'habitat, les difficultés de relief, les notions même de distance sont perçues et vécues de différentes manières. L'intervention de l'Etat, à travers ses programmes de développement et sa gestion des territoires relève d'une gageure dans ce genre de situation.

La révision des Codes de la commune et de la wilaya n'a apparemment pas occasionné une «révolution» dans la marche et la gestion des collectivités locales. Les différentes structures de l'Etat, supposées être des centres de décisions, ne seraient-ce que dans des chaînons intermédiaires, deviennent impuissantes et aphones, se renvoient la balle et attendent un «deux ex machina» qui viendrait dénouer le conflit et pacifier la rue. Lorsque la décision au niveau centrale est prise - de négocier avec les jeunes ou de mater leur mouvement avec la force publique - il est souvent trop tard. Ainsi, les différentes articulations des structures et institutions de l'Etat peinent à acquiescer la fluidité et la réactivité nécessaires, non seulement pour la gestion des conflits et des mouvements d'émeutes, mais également pour la conduite quotidienne des affaires publiques et la politique de développement local.

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à plus de 56 dollars

Le prix du panier du pétrole des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 56,45 dollars le baril jeudi, a indiqué l'Opep sur son site Web. Cela représente une hausse de 12 cents par rapport à la veille où le prix du panier de l'Opep s'établissait à 56,33 dollars.



Le panier de référence de l'Opep comprend 14 types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie Saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela).

Pour rappel, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a terminé en hausse vendredi sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, à 60,37 dollars après avoir dépassé les 60 dollars pour la première fois depuis deux ans.

Quant au baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en décembre, référence américaine du brut, il a gagné 1,26 dollar pour clôturer à 53,90 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Cette hausse intervient au moment où des membres de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont fait savoir qu'ils pourraient prolonger l'accord sur la baisse de la production qui devrait prendre fin en mars 2018.

Le prince héritier de l'Arabie Saoudite, Mohammed ben Salmane, a affirmé jeudi que son pays était favorable à une extension du délai des réductions de la production de l'Opep au-delà de mars 2018. «Nous devons continuer à stabiliser le marché», a-t-il dit dans une interview à *Bloomberg News*.

Il y a une semaine, le secrétaire général de l'Opep Mohammed Barkindo avait confirmé la semaine dernière à Londres que l'accord de baisse de la production pourrait être renouvelé de neuf mois, comme l'a souhaité le président russe, Vladimir Poutine. M. Poutine

avait affirmé en début de mois en cours, lors d'une visite à Moscou du roi saoudien Salmane Ben Abdelaziz, que l'accord qui lie son pays à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et à d'autres producteurs pourrait être étendu jusqu'à la fin 2018.

«M. Poutine a donné une réponse très précise. Nous le prenons sérieusement, il s'agit du président. et les ministres de l'Energie saoudien et russe utilisent cet objectif dans les discussions qu'ils tiennent actuellement avec des pays producteurs», avait déclaré M. Barkindo à en marge de la conférence Oil & Money.

«L'agenda de la prochaine réunion est en train d'être établi. Alexandre Novak (le ministre russe), consulte les pays non membres de l'Opep, et Khaled

al-Faleh (ministre saoudien, Ndlr) les pays membres, il ne serait pas approprié de donner plus de détails pour l'instant», a-t-il ajouté. Pour rappel, lors de la réunion de décembre 2016, 11 producteurs de pétrole non Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour.

L'Opep et les pays non-Opep avaient prorogé jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production et envisagent aujourd'hui une nouvelle extension de l'accord.

Une réunion de Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et non Opep (JMMC) est prévue pour le 29 novembre prochain.

Par ailleurs, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole avait indiqué samedi dernier dans un communiqué qu'en «septembre 2017, l'Opep et ses partenaires ont atteint un excellent niveau de conformité de 120%, soit le niveau le plus élevé depuis le début de la déclaration de coopération».

Ce taux «souligne à nouveau l'engagement résolu des pays producteurs participants à coopérer pour rééquilibrer le marché», selon le JMMC.

Ce Comité avait noté que «bien que certains pays producteurs participants aient systématiquement dépassé leurs ajustements de production volontaires, d'autres doivent encore atteindre une conformité de 100%».

R. E.

Agriculture à Batna Plus de 1 600 hectares consacrés à la création de nouveaux périmètres

■ Deux nouveaux périmètres agricoles seront réalisés dans la ville de Bitam (wilaya de Batna) sur une superficie de 1 650 ha, a-t-on appris vendredi auprès des services de la wilaya.

Cette décision, prise par le wali, Abdelkhalek Sayouda, lors d'une réunion tenue jeudi au siège de la wilaya, vise à créer de nouveaux postes d'emploi permanents, diversifier les sources de richesses, en plus de l'augmentation de la production agricole locale pour atteindre une autonomie sur les plans local et national, a indiqué cette même source.

L'objectif, a-t-on fait savoir, est également de réfléchir à l'exportation étant donné que Batna est une wilaya à vocation agricole par excellence, recelant des potentialités naturelles qui la destinent à devenir un «pôle agricole pilote».

Dans ce contexte, une commission mixte composée des directeurs des Domaines, des services agricoles (DSA), du cadastre, de la conservation des forêts et l'Office national des terres agricoles (Onta) sera constituée pour effectuer des sorties sur le terrain et recenser les surfaces agricoles susceptibles d'être exploitées dans cette région connue pour son activité agricole, a-t-on précisé.

Le chef de l'exécutif local a insisté, par ailleurs, sur la nécessité d'assainir les terres appartenant à l'Etat de l'exploitation anarchique et illégale, rappelant au cours de cette rencontre à laquelle ont assisté les directions concernées, que d'autres réunions de coordination seront organisées de façon périodique pour redynamiser le dossier de l'investissement agricole dans la wilaya, a-t-on encore ajouté.

R. K.

Habitat L'ambassadeur de la Russie chez Temmar

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a reçu hier l'ambassadeur de Russie en Algérie, Alexander Egorov, avec lequel il a évoqué la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, les deux responsables ont évoqué la coopération entre les deux pays dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, notamment le volet relatif à la réalisation de villes aux normes internationales, ajoute le document. A cette occasion, M. Temmar a mis en avant l'importance de consolider les relations bilatérales à travers l'échange d'expertises dans les domaines de l'habitat, l'urbanisme et de la ville et en matière de gestion des villes et volets y afférents, conclut le document.

M. Y.

Les prévisions de la Banque mondiale pour 2018

Le baril de pétrole devrait atteindre les 56 dollars en 2018, selon les prévisions du Commodity Markets Outlook de la Banque mondiale (BM), a indiqué cette institution financière mondiale sur son site Web.

«A 53 dollars cette année, le baril de pétrole devrait atteindre 56 dollars en 2018 sous l'effet de l'augmentation constante de la demande, des accords entre exportateurs sur une diminution des volumes de production et de la stabilisation de l'extraction d'huile de schiste aux Etats-Unis», a indiqué la BM.

Les prix des produits énergétiques (pétrole, gaz naturel et charbon) progresseront de 4% en 2018, après une envolée de 28% cette année, selon les prévisions annoncées dans l'édition d'octobre du Commodity Markets Outlook.

Les prévisions des prix du pétrole sont légèrement revues à la baisse par rapport au mois d'avril et sont tributaires d'un certain nombre de risques, souligne la BM.

«Des incertitudes entourent notamment la production de la Libye, du Nigeria et du Venezuela, tandis que les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs pourraient s'entendre afin de continuer à limiter

l'extraction, ce qui maintiendrait les pressions à la hausse sur les prix», ajoute la même source.

«Les prix pourraient toutefois à nouveau reculer si cet accord n'est pas reconduit ou si les Etats-Unis produisent davantage d'huile de schiste», selon la BM.

Les prix de l'énergie remontent du fait de la stabilité de la demande et de la contraction des stocks, mais beaucoup dépendra de la décision des producteurs de pétrole de prolonger ou non les coupes de production, explique John Baffes, économiste senior et auteur principal du Commodity Markets Outlook. Par ailleurs, les cours du gaz naturel devraient augmenter de 3% en 2018, tandis que le charbon coûtera probablement moins cher après s'être envolé de près de 30% sur 2017, selon le rapport de Commodity Markets Outlook.

La politique environnementale de la Chine devrait constituer l'un des principaux déterminants des tendances à venir sur les marchés du charbon, explique le rapport.

Le Commodity Markets Outlook est une publication périodique qui analyse en détail les marchés des principaux groupes de matières premières, à savoir, produits énergétiques, métaux, produits agricoles, métaux

précieux et engrais.

Les prévisions des prix couvrent 45 produits de base sur la période allant jusqu'en 2030. Pour rappel, lors de la réunion de décembre 2016, 11 producteurs de pétrole non Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep en vue de rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour.

L'Opep et les pays non-Opep avaient prorogé jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production et envisagent aujourd'hui une nouvelle extension de l'accord.

Une réunion de Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et non Opep (JMMC) est prévue pour le 29 novembre prochain.

Par ailleurs, les cours du gaz naturel devraient augmenter de 3% en 2018, tandis que le charbon coûtera probablement moins cher après s'être envolé de près de 30% sur 2017, selon le rapport de Commodity Markets Outlook.

La politique environnementale de la Chine devrait constituer l'un des principaux déterminants des tendances à venir sur les marchés du charbon, explique le rapport.

R. E.

Interdiction d'entrer dans la ville de Laâyoune

Des eurodéputés dénoncent la décision du Maroc

Les députés européens empêchés hier d'entrer dans la ville de Laâyoune ont dénoncé la décision des autorités marocaines d'occupation qui leur ont refusé l'accès au Sahara occidental, alors qu'ils s'apprétaient à aller dans les territoires occupés pour s'y enquêter de la situation des droits de l'homme.



«**C**ontrariée» par son expulsion de la ville de Laâyoune, la présidente de l'Intergroupe «Paix pour le Sahara occidental» au Parlement européen, Jytte Guteland, a affirmé que le but de sa visite dans les territoires occupés du Sahara occidental est d'observer sur place la situation des droits de l'homme.

«Nous sommes venus ici en tant que membres du Parlement européen pour observer de nos propres yeux la situation sur place et avoir la possibilité d'écouter la société civile. En tant que parlementaires, nous voulons être suffisamment informés de la situation au Sahara occidental, d'autant

plus que nous serons appelés à s'exprimer sur un accord d'association UE-Maroc modifié», a-t-elle déclaré dans un communiqué.

Les députés ont jugé la visite dans les territoires occupés du Sahara occidental «particulièrement importante» étant donné que la Commission européenne négocie actuellement avec le Maroc un accord additionnel à l'accord d'association UE-Maroc pour se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (Cjue) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental.

Dans sa décision rendu le 21 décembre dernier, la Cjue souligné que le Maroc et le

Sahara occidental sont deux territoires «séparés et distincts» et qu'aucun accord international ne peut s'appliquer à ce dernier sans le consentement du peuple sahraoui.

«Nous ne pouvons pas prendre de décisions en tant que représentants de 508 millions de citoyens européens si nous ne savons pas quels effets ces décisions pourraient avoir sur d'autres parties du monde. Dans ce cas, cet accord aura clairement un impact sur le peuple du Sahara occidental», a-t-elle expliqué.

La vice-présidente de l'Intergroupe, Bodil Valero, a «regretté profondément» la décision des autorités marocaines d'occu-

pation de refuser à une délégation du Parlement européen l'entrée à Laâyoune. «Nous sommes venus ici pour écouter les voix des organisations sahraouies et de la société civile et pour comprendre la situation du peuple sahraoui en territoires occupés, nous devons être sur place», a-t-elle ajouté.

L'autre vice-présidente de l'Intergroupe, l'eurodéputée Paloma Lopez a rappelé, quant à elle, que «les autorités marocaines n'ont aucune compétence au Sahara occidental pour interdire l'entrée» à des députés européens, regrettant que la délégation n'ait pas pu accomplir sa mission, celle de s'informer, sur place, sur la situation des Sahraouis dans les territoires occupés, notamment sur «les violations des droits de l'homme». Pour l'eurodéputée Lidia Senra, l'expulsion de la délégation de parlementaires européens est motivée par la volonté des autorités marocaines d'occupation de bloquer le territoire pour qu'il n'y ait pas de «témoins de la violation continue des droits de l'homme dans les territoires occupés».

«Il (le Maroc) ne veut pas de témoins de ses crimes», a-t-elle affirmé, dénonçant «le silence de la communauté internationale sur les crimes commis par le gouvernement marocain».

L'eurodéputé Josu Juaristi a affirmé, pour sa part, que la visite dans les territoires occupés du Sahara occidental visait à «briser le blocus» imposé à la région par Rabat qui «ferme toujours la porte à quiconque qui cherche à s'enquêter de la situation dans les territoires occupés».

«Peu importe qu'ils soient parlementaires, journalistes, coopérateurs ou activistes internationalistes», a-t-il ajouté, réitérant la détermination des députés européens à poursuivre leur travail et leur engagement pour la défense des droits du peuple sahraoui.

Il a exhorté, ainsi, l'UE à faire pression sur le gouvernement marocain, mais aussi sur le gouvernement espagnol et l'ONU pour résoudre le conflit, en respectant les engagements pris avec le peuple sahraoui. Les cinq députés européens empêchés de descendre de l'avion à l'aéroport de Laâyoune par les autorités marocaines d'occupation comptent d'ailleurs soulever prochainement la question devant le Parlement européen. L'expulsion de la délégation de parlementaire européen de la ville de Laâyoune dans les territoires occupés du Sahara occidental intervient quelques jours seulement après l'adoption par le Parlement européen d'un accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part, couvrant le Sahara occidental.

T. O.

Le Conseil municipal de la Grande Canarie apporte son soutien

Le conseil municipal de la Grande Canarie (Espagne) a exprimé hier son soutien et sa solidarité avec les eurodéputés expulsés vendredi par le Maroc à leur arrivée à l'aéroport de Laâyoune occupée au Sahara occidental tout en dénonçant la violation des droits de l'homme par le Maroc.

Les eurodéputés avaient prévu un séjour de plusieurs jours afin de rencontrer diverses associations et organisations sahraouies et s'enquêter de la situation des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, a indiqué Carmelo Ramirez, responsable de la solidarité internationale dudit Conseil.

Le même responsable a souligné dans une déclaration, que «le

peuple sahraoui aura tôt ou tard sa liberté» et pour cette raison, a-t-il précisé, «le conseil municipal de la Grande Canarie dénonce la violation des droits de l'homme par le Maroc et exige, par ailleurs, la libération des prisonniers politiques sahraouis et les militants des droits de l'homme emprisonnés illégalement».

Ramirez a également appelé à l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui afin qu'il puisse, librement et démocratiquement, décider de son avenir tout en demandant de la communauté internationale de veiller au respect et à l'application des résolutions internationales relatives au règlement de ce conflit qui dure depuis plus de 40 ans.

R. N.

Accord européen sur l'aviation civile

Le Front Polisario décidé à défendre les droits du peuple sahraoui

Le représentant du peuple du Sahara occidental, le Front Polisario s'est dit «bien décidé» à défendre de manière intangible les droits souverains du peuple sahraoui, à la suite du vote par le Parlement européen d'un accord sur l'aviation civile en cours de négociation entre l'Union européenne (UE) et le Maroc couvrant le Sahara occidental.

Alors que la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue), dans son arrêt du 21 décembre 2016, a clairement dit que le Royaume du Maroc et le Sahara occidental étaient deux territoires distincts et séparés, et qu'il ne peut y avoir d'activité économique sur le territoi-

re qu'avec l'accord du peuple du Sahara occidental, les dirigeants politiques européens cherchent «avec obstination à ne pas appliquer cette décision de justice», s'est indigné jeudi le Front Polisario. Le Parlement européen a adopté mardi un accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part.

Cet accord est entré en vigueur, provisoirement, en décembre 2006. En février 2014, la Commission européenne a proposé des modifications à cet accord pour tenir compte de l'adhésion de

trois nouveaux Etats à l'UE. C'est sur cette version modifiée que les députés européens se sont prononcés mardi dernier.

Mais cette nouvelle version de l'accord n'a pas pris compte l'arrêt de la Cjue qui a conclu que le Sahara occidental est un «territoire séparé et distinct» du Maroc. Les dirigeants politiques européens se sont enfermés dans le déni de la décision de justice, et n'ont pas répondu, a soutenu la partie sahraouie. Selon le Front Polisario, la Commission européenne s'est à nouveau jouée des parlementaires européens, arguant que le Maroc est une puissance de facto alors que seul le consentement du

peuple sahraoui peut justifier l'application d'un accord international au territoire national sahraoui.

«Ces manoeuvres sont dérisoires, mais assez dramatiques, car elles prolongent inutilement les souffrances du peuple sahraoui, perturbent les efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Host Kohler, et témoignent d'une volonté manifeste de passer outre la décision de la haute Cour de justice européenne», estime-t-il, affirmant que le Polisario «maintient imperturbablement la ligne qui est la sienne, à savoir la construction de l'avenir du peuple du Sahara occidental par l'application du droit».

«Nous attendons de connaître le texte exact de l'accord adopté par le Conseil de l'Union européenne, car pour le moment, il ne s'agit que d'un projet. Mais si le texte reste en l'état, nous engageons bien entendu un nouveau recours devant la Cour de justice de l'Union européenne sur un fondement simple : la décision du Conseil est illégale, car l'Union européenne n'a pas obtenu le consentement du peuple du Sahara occidental.

«Ce consentement est incontournable», a déclaré le coordinateur sahraoui avec la Minurso, M'hamed Khadad.

Bilal L.

Tizi Ouzou

Un budget pour compenser les dégâts des incendies

Une enveloppe financière de plus de 231 millions de DA été mobilisée au profit de la wilaya de Tizi Ouzou pour la compensation des dégâts causés par les incendies de l'été dernier, a-t-on appris jeudi, du Conservateur local des forêts.



Les décisions d'inscription de travaux d'urgence, tel que promis par le Ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche lors de sa visite dans la wilaya en juillet dernier, dans le cadre du dédommagement des dégâts causés par les incendies, ont été notifiées par la direction générale des forêts (DGF) mardi dernier à la Conservation de Tizi Ouzou, pour le lancement de opérations de plantation, de taille de régénération et d'ouverture de piste, a indiqué à l'APS, Moussa Tabti.

Au titre de ces travaux qui seront réalisés dans l'en-

semble des wilayas touchées par les feux exceptionnels de l'été passé, Tizi Ouzou a bénéficié de la part du lion du fait qu'elle a été la plus sinistrée par les flammes qui ont coûté la vie à un citoyen, mort brûlé à Aït Yahia Moussa, et causé d'énormes dégâts au patrimoine forestier et agricole, a précisé ce même responsable.

Ces travaux porteront sur la plantation de 29 508 oliviers, 34 458 autres arbres fruitiers, une taille de régénération sur 61 127 plants et l'aménagement d'un total de 48 km de pistes agricoles, a ajouté M. Tabti qui a rappelé que l'évaluation des dégâts a

été effectuée par des commissions locales (communales et de daïras) chapeautées par une commission de wilaya présidée par le wali, et que la situation transmises aux autorités centrales a été prise en charge dans son intégralité.

Ce programme d'urgence qui doit être réalisé en six mois et qui sera lancé dans quelques jours, a été confié d'office au Groupe génie rural (GGR) qui dispose des moyens nécessaires pour sa concrétisation. Cette entreprise publique effectuera les travaux de plantation et de taille de régénération au profit des bénéficiaires de cette mesure de compensation

des dégâts des incendies, décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a expliqué le conservateur local des forêts.

Ces travaux complètent ceux inscrits au profit du secteur de l'agriculture pour la compensation des pertes en cheptels et bâtiments d'élevage et qui est d'une consistance de 2 208 ruches pleines, 394 ruches vides, 22 hausses de ruches, 31 têtes ovines, deux bovins, 27 330 poulets de chair, 21 bâtiments d'élevage bovins et 126 serres avicoles et autres, pour un montant total de plus de 41,7 millions de DA, rappelle-t-on.

Bilal L.

Tlemcen

Création d'une entreprise publique de collecte des déchets ménagers

■ Une entreprise publique pour la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers de la wilaya de Tlemcen a été créée par délibération, lors de la troisième session de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) qui a également adopté ses statuts.

Dénommée Tlemcen net, cette entreprise à caractère industriel et commercial et dont la compétence s'étendra progressivement à l'ensemble du territoire de la wilaya, a été créée pour pallier les insuffisances relevées au niveau des communes dans ce domaine, a indiqué le wali lors de cette session tenue mercredi. Elle effectuera sa mission dans le cadre de concessions avec les communes, a-t-il ajouté.

La ville de Maghnia, où de grands déficits sont enregistrés en matière de levée des déchets ménagers, abritera le siège de cette entreprise qui héritera des travailleurs des communes assurant cette mission, ainsi que des équipements et matériels spécifiques des collectivités locales, a encore signalé Ali Benyaïche, soulignant qu'il s'agit là du premier capital de l'entreprise qui bénéficiera de subventions et aides de la centrale et de la wilaya.

Les activités de Tlemcen net ne se limiteront pas aux seuls déchets ménagers, mais seront élargies à l'entretien des espaces verts et autres jets d'eau, a fait savoir le responsable de l'exécutif.

La wilaya de Tlemcen a, par ailleurs, annoncé le wali, vient de recevoir un montant de 6,3 milliards de DA en crédits de paiement pour apurer l'ensemble des situations impayées de la wilaya, notamment celles des entreprises ayant réalisé des projets. Le défi à relever est la consommation de ces crédits, a-t-il souligné.

R. N.

Parc national de Chréa (Blida)

Plantation d'arbustes du cèdre de l'Atlas

■ La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a présidé, jeudi à Blida, une opération de plantation de 3 000 arbustes du cèdre de l'Atlas dans la région Tiferssiouène, dans les hauteurs du Parc national de Chréa.

Dans une déclaration en marge d'une visite de travail qui l'a menée dans nombre de structures de son secteur, la ministre a loué l'organisation de ce type d'actions de volontariat, susceptibles de contribuer, selon elle, au repeuplement du Parc national de Chréa, tout en permettant l'ancrage de la culture de boisement chez les jeunes générations.

Mme Zerouati a plaidé, en outre, pour l'intensification de ce type d'actions que son ministère soutient totalement, a-t-elle assuré.

Outre les autorités locales, près d'un millier de personnes, entre représentants d'associations environnementales, enfants scolarisés et bénévoles des wilayas de Blida, Oran, Aïn Defla, Chlef et de M'sila, ont pris part à cette opération de boisement organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'arbre, coïncidant avec le 25 octobre de chaque année.

Selon Bacha Abdennour, représentant de l'Association des randonneurs et explorateurs de l'Atlas (organisatrice de l'opération), cette action vise également le repeuplement de la réserve nationale de Chréa en cèdres de l'Atlas, une espèce menacée de disparition suite à la perte et au dépérissement d'un grand nombre d'arbres, à cause des incendies ou de conditions climatiques extrêmes. M. Bacha a signalé la programmation d'une opération similaire à l'avenir, sachant que son association s'engage à veiller au suivi et à l'entretien de ces arbres qui confèrent une touche de beauté unique à la région, lors de la chute des neiges, notamment.

Le parc national de Chréa s'étend sur une surface de plus de 26 000 ha de forêts et de montagnes. Il englobe une ressource naturelle estimée à 1 358 espèces, dont 70 protégées, parmi lesquelles le cèdre couvrant 1 200 ha de cette surface.

Riad D.

Ghardaïa

Plus de 3 600 arbustes seront plantés

Plus de 3 600 arbustes de différentes essences forestières ont été mis en terre, au cours des journées de mercredi et jeudi à travers l'ensemble des localités de la wilaya de Ghardaïa, a indiqué à l'APS, le conservateur des forêts.

L'opération, dont le coup d'envoi a été donné symboliquement jeudi au chef lieu de la wilaya déléguée d'El Menéa, en présence des autorités et de la société civile locales ainsi que les corps des forestiers, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), a indiqué M. Mohamed Abbas.

Cette action de plantation de différentes espèces de plants forestiers et floristiques adaptées au climat aride de la région vise, outre la création de zones d'ombrage pour la population, de propager la culture environnementale

auprès des citoyens, notamment la population juvénile, a-t-il souligné.

S'exprimant en marge de la mise en terre de plants d'arbustes, le wali délégué d'El Menéa, Ahmed Dahmani, a exhorté les membres de la société civile à réhabiliter les espaces verts et autres jardins de la ville, à créer des espaces verts dans les différents tissus urbains et à encourager la plantation d'arbre sur les différentes artères et rues des localités de la wilaya.

Près de 30 000 de plants d'essences forestières autochtones adaptées aux conditions climatiques oasiennes, à l'instar de l'acacia, et issus des pépinières de la Conservation des forêts de la wilaya de Ghardaïa (Berriane et Zelfana), seront mis en terre durant la campagne de reboisement située entre le 25 octobre (Journée nationale de l'arbre) et le 21 mars prochain (Journée

internationale des forêts).

Dans le cadre d'une action de communication initiée par la conservation des forêts de Ghardaïa à l'occasion de cette Journée nationale de l'arbre, des opérations de sensibilisation de la communauté universitaire, des lycéens, des écoliers et de la société civile sur l'importance socio-économique et écologique de l'arbre ont été entamées pour créer une dynamique de mobilisation autour du programme de reboisement, a indiqué Mohamed Abbas.

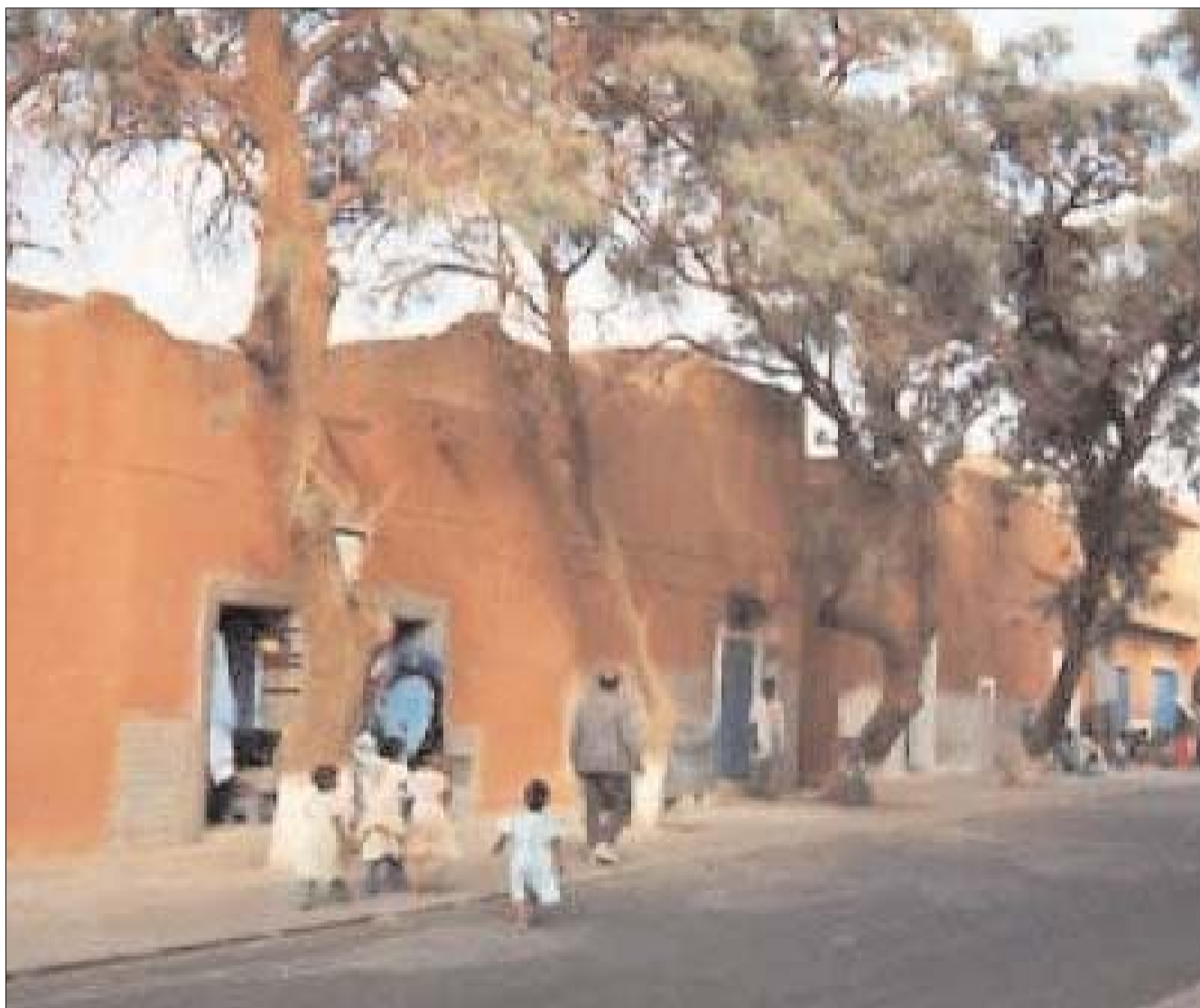
Des expositions, pour mettre en exergue le rôle décisif de l'arbre dans la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, ont été programmées dans divers établissements scolaires afin de sensibiliser les élèves à la culture écologique et environnementale, a-t-on fait savoir.

R. G.

Tamanrasset

Diversification des produits agricoles, un challenge à relever

La diversification des produits agricoles constitue un des objectifs sur lesquels mise le secteur de l'agriculture et un challenge à relever dans la wilaya de Tamanrasset.



Cette perspective que visent à atteindre aussi bien les services de la direction locale des services agricoles (DSA) que les agriculteurs de la wilaya, est conforté par les indices "positifs" apparus ces dernières années grâce à la fédération des efforts dans le cadre de la promotion des activités agricoles dans cette région de l'extrême Sud du pays, estimant les responsables de la DSA.

Les efforts continus déployés par les agriculteurs, à la faveur du soutien des pouvoirs publics, ont été boostés par l'orientation, au titre de la saison agricole 2017/2018, vers le développement de nouvelles expériences agricoles portant notamment sur la culture de la tomate industrielle, adoptée à la suite de la visite, en mai dernier dans la wilaya, d'une commission ministérielle, et des résultats "satisfaisants" obtenus de la première expérience menée sur une surface de quatre (4) hectares.

Cette expérience intervient à la suite de la volonté manifestée par un investisseur privé, opérant dans le domaine de la conservation de la tomate à Reggane (Adrar), de reproduire l'expé-

rience de la culture et de la conservation de ce produit dans la région du Tidikelt (Nord de Tamanrasset), a précisé le chef de service de l'organisation de la production et de soutien technique à la DSA.

Abdelaziz El-Seddi a expliqué que les agriculteurs ayant mené cette expérience "réussie" se sont dits prêts à faire aboutir cette expérience et étendre la superficie lui étant consacrée à 14 hectares, à la faveur d'une convention de partenariat avec l'investisseur, augurant ainsi d'un avenir prometteur pour la filière.

A ces efforts de développement et de diversification des produits agricoles à travers cette vaste wilaya, la DSA s'emploie à développer les activités agricoles dans la région frontalière d'In-Guezzam et celle d'In-Salah ou a été réussie la production de certains produits saisonniers (pastèque, dattes et autres).

Confinée à l'extrême Sud de la wilaya de Tamanrasset, la région d'In-Guezzam offre plusieurs facteurs lui conférant une place de choix parmi les zones agricoles de par l'étendue de ses périmètres agricoles et la réunion des conditions naturelles nécessaires, notamment l'abondan-

ce de la ressource hydrique souterraine, contribuant à l'amélioration de la qualité de la production.

La DSA, qui table sur le développement et la diversification de certains produits agricoles, notamment maraichers, a fait état de l'examen par la commission d'orientation agricole de plusieurs dossiers d'investissement dans la région d'In-Guezzam.

Il est signalé, dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole, de la réalisation et la mise en service d'un forage d'irrigation agricole, ainsi que l'électrification des exploitations de 25 promoteurs pour les aider à les travailler.

Mobiliser la ressource en eau pour booster l'activité agricole

Dans l'optique d'impulser et de promouvoir les activités agricoles dans la wilaya de Tamanrasset, sont projetées plusieurs opérations de forages d'irrigation à travers différentes régions, l'exploitation des barrages inféro-flux jugés très profitables dans la région de l'Ahaggar aux nombreux Oueds.

La réalisation de ces bar-

rages s'effectue à la lumière d'études multisectorielles afférentes aux différents volets social, environnemental et animal, en vue d'épargner d'éventuelles retombées négatives.

Selon le chef de service à la DSA, une importante étude liée à la valorisation et la mobilisation des ressources en eau dans le bassin de l'Ahaggar est menée par le commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS-Ouargla) avec le concours du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et l'Organisation arabe pour l'Agriculture.

Le projet d'étude, qui prévoit le financement d'opérations susceptibles d'assurer un approvisionnement suffisant en eau d'irrigation agricole, cible notamment les volets liés aux cours d'eau, les Oueds et le climat.

La wilaya de Tamanrasset renferme une surface agricole globale de 720 hectares, dont 415 ha en irrigués et le reste (305 ha) dédié aux activités culturelles traditionnelles, en partie dans la céréaliculture, notamment dans les régions d'Abalessa et d'In-M'guel, selon les services de la DSA.

T. L.

Constantine

Une enveloppe pour sécuriser l'alimentation en eau potable

■ Une enveloppe financière de 8 millions de DA vient d'être mobilisée pour le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le wali Abdessamie Saïdoune.

Lors d'une visite dans les communes de d'El Khroub et Ain Abid, le wali a affirmé que cette enveloppe a pour objectif d'améliorer l'alimentation en eau de la région Sud de la wilaya.

La première tranche de cette opération concernera la population d'El Khroub, Ain Nahas, Benbadis, Bounouara et Ain Abid et portera sur la réalisation d'un château d'eau de 20.000 m³ dans le pôle urbain de Massinissa, la mobilisation des eaux souterraines de la région de Boumerzoug, la pose de 77 km de canalisations, la construction de 4 stations de pompage et 6 châteaux d'eau (3 de 10.000 m³, un de 5.000 m³, un de 1000 m³ et un autre de 500 m³), en sus de la gestion à distance, a-t-on détaillé.

La seconde tranche implique la pose de 11 km de canalisation, deux châteaux d'eau de 25.000 m³ chacun ainsi qu'un système de gestion à distance, et touchera la région Nord de la wilaya particulièrement les communes de Hama Bouziane, Didouche Mourad et Zighoud Youcef à partir de la galerie n 3 de transfert des eaux du barrage de Beni Haroun (wilaya de Mila).

Le wali a tenu à la bibliothèque communale d'Ain Abid une rencontre avec les représentants locaux de la société civile, consacrée aux préoccupations des citoyens, et a promis de les étudier et de les prendre en charge en coordination avec les responsables concernés.

M. L.

Guelma

Relance de 18 projets relevant du secteur de l'éducation

■ Au total, 18 projets relevant du secteur de l'éducation de la wilaya de Guelma, antérieurement gelés, viennent d'être relancés à travers 14 communes de la wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'éducation.

Selon le responsable du service de programmation et de suivi de la direction de l'éducation, Ibrahim Kadi, la relance de ces projets de création de nouvelles infrastructures, concernant tous les cycles de l'enseignement, fait suite à la décision des autorités publiques de lever le gel sur plusieurs secteurs.

Les études de réalisation et le choix des assiettes foncières devant accueillir ces projets ont déjà été effectués ce qui va permettre de lancer les chantiers de ces infrastructures dans les plus brefs délais, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, la levée du gel concerne sept (7) écoles primaires, réparties sur les communes de Beni Mezline, El Fedjouj, Oued Cheham, Houari Boumedienne, Oued Zenati et le chef-lieu de wilaya.

Il est prévu également la réalisation, de six (6) nouveaux établissements d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Oued Zenati, Dahouara, Ain Larbi, Hammam Debagh, Medjez Amar et d'une demi-pension au CEM Aidoud Abdelhamid dans la commune de Hammam N'bail. Dans ce même contexte trois établissements d'enseignement secondaire seront réalisés, le premier dans la commune de Belkheir d'une capacité de 1000 élèves avec un demi-pensionnat pouvant servir 300 repas par jour, les deux autres dans la commune de Dahouara avec une capacité chacun de 800 places pédagogiques avec un demi-pensionnat offrant 200 repas par jour.

La levée du gel concerne également la réalisation d'une salle de sport au technicum de Boucheougouf, selon la même source.

L. Y.

Irak

24 heures pour éviter l'affrontement avec les kurdes

Baghdad a annoncé vendredi la suspension de ses opérations contre les forces kurdes pour tenter de parvenir à une solution négociée après de violents combats pour le contrôle d'un poste-frontière stratégique.



Décidé à frapper au portefeuille les Kurdes d'Irak et de Syrie, Baghdad avait auparavant sommé les combattants kurdes irakiens d'abandonner le poste-frontière de Fichkhabour, qui représente pour eux une source de financement considérable.

A l'expiration de cet ultimatum, et alors que les deux forces qui se faisaient face n'avaient pas bougé, le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a annoncé «l'arrêt des mouvements des forces armées pendant 24 h» avec effet «immédiat», notamment «le long des frontières pour éviter l'affrontement».

Cet ordre vaut pour l'ensemble des zones que le Kurdistan irakien dispute au pouvoir central à Bagdad et vise à «permettre à un comité technique regroupant autorités fédérales et kurdes de travailler à déployer les forces fédérales» dans ces territoires, poursuit le communiqué du chef du gouvernement, également commandant en chef des armées.

Selon un responsable kurde, c'est la coalition antijihadistes emmenée par les Etats-Unis, alliés de l'Irak, mais aussi des Kurdes d'Irak contre le groupe

Etat islamique (EI), qui a amené Bagdad et Erbil à des négociations.

La crise entre Erbil et Bagdad s'est aggravée après l'organisation en septembre dans la région autonome kurde d'un référendum controversé sur l'indépendance.

En représailles, le pouvoir central a repris aux combattants kurdes (peshmergas) la quasi-totalité des secteurs disputés du pays: il contrôle désormais toute la province pétrolière de Kirkouk et des pans de celle de Ninive, frontalière de la Turquie.

Dans cette dernière province, les forces irakiennes ont ainsi repris aux Kurdes le contrôle du poste-frontière de Rabiaa, qui mène vers la Syrie, a constaté un photographe de l'AFP.

Sécuriser un oléoduc

Un peu plus au nord, des blindés irakiens avaient repris jeudi le contrôle de certains villages proches du poste-frontière de Fichkhabour au prix de violents combats, selon Bagdad. Les Kurdes assurent, eux, avoir arrêté cette progression.

Bagdad cherche en fait à s'assurer le contrôle du poste-frontière et la région de Fichkhabour, aux confins des

territoires turc, syrien et irakien, afin de sécuriser un oléoduc menant au port turc de Ceyhan.

Ce poste-frontière se trouve dans la région autonome du Kurdistan irakien (province de Dohouk) mais Bagdad affirme que la Constitution lui accorde le contrôle de la frontière.

Cette bande de terre d'une dizaine de kilomètres, qui suit le Tigre, est stratégique et vitale pour les finances des Kurdes d'Irak et de Syrie.

Côté syrien, elle donne sur des zones tenues par les Unités de protection du peuple kurde (YPG) -alliées de Washington contre l'EI- et où se trouvent «les champs pétrolifères de Rmeilane et de Karatchouk», selon un responsable irakien.

Ces deux champs sont contrôlés par les «YPG et le PKK», le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) turc classé «terroriste» par la Turquie, d'après ce responsable.

En l'absence de point de passage direct pour le pétrole entre Syrie et Turquie, dit-il, c'est par la région de Fichkhabour que des camions-citernes transportant le pétrole des deux champs entrent en Irak puis passent en Turquie, où il est alors vendu en contrebande.

Mais cette région est également très importante pour les Kurdes irakiens.

Fin 2013, ces derniers y avaient en effet court-circuité l'oléoduc irakien qui achemine le brut depuis Kirkouk vers Ceyhan en connectant leur oléoduc parallèle.

Ils y faisaient passer 250 000 barils par jour de pétrole, soit près de la moitié des revenus pétroliers de la région autonome.

Tirs de missiles

Dans l'ouest désertique du pays, les forces irakiennes se battent également sur un autre front, contre l'EI.

Au deuxième jour d'une offensive destinée à bouter les jihadistes hors de leur dernier bastion dans le pays, un général irakien a affirmé à l'AFP que ses troupes, appuyées par des combattants tribaux, avaient «tiré des missiles et mobilisé l'artillerie» dans le sud de la localité d'Al Qaïm, frontalière de la Syrie et située dans la province d'Al-Anbar.

Des officiers ont fait état d'une vingtaine de morts dans les rangs jihadistes et de trois dans les rangs des unités paramilitaires du Hachd al-Chaabî.

L'armée a diffusé un cliché montrant un véhicule calciné dans le désert, affirmant que les troupes avaient pu faire exploser la voiture piégée conduite par un kamikaze avant qu'elle ne les atteigne.

La bataille vise à étrangler l'EI dans son dernier carré, dans la moyenne vallée de l'Euphrate, de la province syrienne de Deir Ezzor jusqu'à Al-Qaïm.

Dans la province de Deir Ezzor, son dernier bastion en Syrie, l'EI est en effet la cible de deux offensives, l'une menée par le régime et l'autre par une coalition arabo-kurde.

C'est «le dernier grand combat contre l'EI», disaient récemment des généraux américains de la coalition internationale antijihadistes dirigée par les Etats-Unis. **AFP**

Egypte

Treize islamistes armés tués par les forces de sécurité

■ Les forces de sécurité égyptiennes ont tué 13 islamistes armés au cours d'affrontements dans le désert de l'ouest du pays, rapporte vendredi l'agence de presse égyptienne «Les forces de sécurité ont porté un coup sévère aux éléments terroristes, en représailles au sang versé par ceux qui ont péri la semaine dernière dans l'oasis», déclarait-on de source haut placée dans les services de sécurité, citée par Mena.

Il faisait allusion à une opération contre un repaire d'islamistes armés au cours de laquelle au moins 52 policiers et conscrits égyptiens ont été tués dans une oasis du désert libyque voici une semaine, dans le gouvernorat de Guizeh, à 135 km de l'agglomération du Caire. L'opération de vendredi, elle, a eu lieu dans le gouvernorat de la Nouvelle vallée, plus au sud, qui jouxte la Libye. L'agence Mena ne précise pas à quelle organisation les islamistes visés appartenaient. Les forces égyptiennes sont confrontées à plusieurs insurrections, mais l'essentiel des troubles concerne la péninsule du Sinaï, où un groupe affilié à l'Etat islamique est actif depuis 2013.

Reuters

L'EI se regroupe dans ses derniers bastions irako-syriens

■ Le groupe Etat islamique renforce ses défenses dans les derniers territoires qu'il contrôle en Syrie et en Irak, a déclaré vendredi la coalition sous commandement américain.

L'armée irakienne a lancé jeudi une offensive contre Al Kaïm et Rawa, à la frontière syrienne dans l'ouest du pays. L'EI contrôle également la ville d'Albou Kamal, en Syrie.

«Actuellement, nous constatons que l'EI organise ses moyens de défense à Al Kaïm et à Albou Kamal», a dit à Reuters le colonel Ryan Dillon, contacté par téléphone. La ville d'Albou Kamal, que l'état-major de l'EI a quittée, est une cible majeure pour la coalition, mais la décision de donner l'assaut revient aux Forces démocratiques syriennes (FDS), a ajouté l'officier.

La priorité des FDS est d'abord de reprendre le contrôle de l'intégralité du champ pétrolier d'Al Omar, le plus important de Syrie, capturé à l'EI dimanche. «Nous devons pour l'instant consolider nos positions dans et autour d'Al Omar. Ensuite, l'état-major des FDS décidera s'il a les ressources nécessaires pour reprendre Albou Kamal», a ajouté le colonel américain.

Reuters

Yémen

L'ONU juge «choquante» la situation humanitaire

Un haut responsable de l'ONU a qualifié hier de «choquante» la situation humanitaire au Yémen en guerre et pressé les belligérants de respecter le droit international. «Je suis venu au Yémen pour mieux comprendre la détérioration de la crise humanitaire, y compris l'évolution rapide de l'épidémie du choléra, la vaste pénurie alimentaire et la vague de déplacements des populations et c'était choquant de constater l'impact (sur la population) d'une guerre engendrée par les hommes», a déclaré à Sanaa le chef du bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), Mark Lowcock, à l'issue d'une visite au Yémen.

La guerre au Yémen oppose depuis 2014 les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi, chassées de la capitale Sanaa, aux rebelles houthis accusés d'être

soutenus par l'Iran et qui se sont alliés à des unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le conflit a fait plus de 8 650 morts dont de nombreux civils.

Plus de 11 millions d'enfants yéménites ont besoin d'assistance humanitaire en raison de la guerre, a indiqué lundi, l'Ocha. Ils sont des victimes directes de la pire crise alimentaire au monde, d'une épidémie sans précédent de choléra et de l'absence d'accès aux services médicaux, selon l'organisation.

Au cours de sa première visite au Yémen depuis sa prise de fonctions le 1^{er} septembre, M. Lowcock a eu des entretiens à Aden, capitale provisoire du Yémen où est installé le gouvernement reconnu par la communauté internationale. Il a aussi visité plusieurs

régions du pays, des hôpitaux et rencontré des employés du secteur de la santé qui n'ont pas été payés depuis des mois.

Il a indiqué avoir pressé les responsables basés à Aden et à Sanaa d'assurer que l'aide humanitaire puisse parvenir à tous ceux qui en ont besoin et appelé à la réouverture de l'aéroport de Sanaa - sous le contrôle des rebelles houthis - aux vols commerciaux et humanitaires. Le responsable de l'ONU doit s'exprimer à ce sujet lors d'une réunion à haut niveau, dimanche, à Riyad.

En mars 2015, les forces gouvernementales ont reçu le soutien d'une coalition militaire arabe emmenée par l'Arabie Saoudite et les combats et les raids aériens n'ont pas cessé depuis. Toutes les négociations et tentatives de cessez-le-feu ont échoué.

AFP

Kenya

La crise politique empire après une présidentielle tronquée

La confusion la plus totale régnait samedi au Kenya, deux jours après une présidentielle marquée par une participation en berne et des violences dans les bastions de l'opposition qui ont conduit par deux fois au report des opérations de vote dans l'ouest du pays.



Depuis jeudi et la nouvelle présidentielle organisée après l'invalidation par la justice de la réélection du président sortant Uhuru Kenyatta en août, le pays a les yeux rivés sur les chaînes d'information qui alternent les directs sur les violences et sur les opérations de dépouillement de la Commission électorale (IEBC).

Selon des sources policières et médicales contactées par l'AFP, huit personnes ont été tuées par balles depuis jeudi, portant à au moins 48 le nombre de morts depuis l'élection invalidée du 8 août, victimes des armes de la police pour la plupart. Le pays traverse sa crise politique la plus grave depuis les violences politico-ethniques meurtrières qui avaient accompagné la présidentielle de 2007 (1.100 morts, 600.000 déplacés).

Vendredi, invoquant notamment la sécurité de son personnel, et alors que la tension montait dans l'Ouest, le président de l'IEBC, Wafula Chebukati, a annoncé un nouveau report des opérations de vote dans quatre comtés (Homa Bay, Kisumu, Migori et Siaya) sur les 47 que compte le pays.

"Ce n'est pas vraiment une victoire, c'était simplement la bonne chose à faire", a estimé pour l'AFP Wilson Ochyeng, un habitant de Kisumu (ouest), troisième ville du pays. "Cela a permis d'éviter un massacre", a-t-il ajouté.

Les Kikuyus visés

Au total, 3.635 des 40.883 bureaux de vote du pays n'ont pas ouvert leurs portes jeudi - représentant 9% du corps électoral -, essentiellement pour des raisons de sécurité, selon l'IEBC. Vendredi, pour la deuxième journée consécutive, des partisans du leader de l'opposition, Raila Odinga, sont sortis dans les rues et se sont confrontés à la police à Migori, Bungoma ou Kisumu, dans l'ouest du pays. Dans le bidonville de Kawangware à Nairobi, des groupes de jeunes ont incendié plusieurs échoppes de commerçants kikuyu, l'ethnie de M. Kenyatta, majoritaire dans le pays. Outre les violences, le scrutin a été marqué par une faible participation, estimée en l'état à 35%. Si confirmé, ce taux serait de loin le plus bas depuis les premières élections multipartites dans le pays en 1992. Le

résultat du scrutin ne fait aucun doute: Uhuru Kenyatta, 56 ans, devrait être déclaré vainqueur sur un score dépassant les 90%, sauf nouveau rebondissement. Mais la faible participation et le boycottage de l'opposition animent déjà les débats dans la presse sur sa légitimité et sur la validité de l'élection, susceptible d'être contestée devant la Cour suprême.

Le scrutin de jeudi avait été organisé après un coup de théâtre et une première en Afrique: l'annulation le 1er septembre par la justice de l'élection du 8 août, à l'issue de laquelle M. Kenyatta avait été proclamé vainqueur avec 54,27% des voix, contre 44,74% à M. Odinga.

Nouvelle élection d'ici 90 jours?

La Cour suprême avait justifié cette décision par des irrégularités dans la transmission des résultats, faisant peser la responsabilité de ce scrutin "ni transparent, ni vérifiable" sur la Commission électorale.

M. Odinga, 72 ans et trois fois candidat malheureux à la présidence (1997, 2007, 2013), avait fait pression pour obtenir

une réforme de cette Commission, mais l'opposition a jugé insuffisants les changements récemment mis en œuvre.

M. Odinga a réitéré vendredi son appel à une campagne de désobéissance civile, afin, a-t-il dit, de contraindre le pouvoir en place à accepter l'organisation d'une nouvelle élection dans les 90 jours. Selon l'opposition, ce délai permettrait de mener à bien les réformes nécessaires à la tenue d'un scrutin transparent. La crise a une nouvelle fois mis en relief les frustrations et le sentiment de marginalisation d'une partie de la société kényane, notamment l'ethnie luo de M. Odinga. Depuis l'indépendance du Kenya, en 1963, trois présidents sur quatre sont issus de l'ethnie kikuyu, qui domine également l'économie du pays. Elle a tendu un peu plus des tensions interethniques ravivées, comme à chaque période électorale, par le personnel politique, pour des visées électoralistes.

Et elle affecte déjà durement l'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Est, en premier lieu le pouvoir d'achat des catégories les plus modestes.

AFP

Guinée-Bissau

L'opposition réclame la démission du gouvernement

■ L'opposition a rassemblé vendredi un millier de personnes dans la capitale pour demander la démission du gouvernement de Guinée-Bissau, un an après l'échec d'un processus de médiation visant à mettre fin à la crise politique dans le pays.

Le petit état ouest-africain est en proie à une lutte de pouvoir depuis août 2015, lorsque le président José Mario Vaz a limogé son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, leader du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC).

Des pourparlers, menés par le président guinéen Alpha Conde en octobre 2016, avaient pressé de nommer un nouveau Premier ministre et de mettre en

place un gouvernement "inclusif" comprenant des membres du PAIGC.

Un nouveau Premier ministre, Umaro Sissoco Embalo, a prêté serment en décembre, mais le PAIGC l'a rejeté, accusant le président Vaz de violer l'accord demandant un choix consensuel du Premier ministre.

Convoqué par une coalition de 18 partis, dont le PAIGC, les manifestants ont scandé vendredi des propos hostiles au Président José Mario Vaz et exigé la démission du gouvernement de Umaro Sissoco Embalo.

Selon les organisateurs de la marche, un important dispositif de sécurité a empêché un rassemblement plus large.

"Ce rassemblement n'est que le premier d'une série d'actions que nous allons mener. Ce n'est qu'un début", a lancé M. Pereira, l'ancien Premier ministre, disant espérer que la société civile et les groupes religieux se joindront aux futurs rassemblements.

Pour le leader de APU-PDGB, Nuno Gomes Nabiam, candidat malheureux à la présidentielle de 2014, "le président José Mario Vaz s'est trompé mais persiste dans son erreur. C'est un avertissement que nous lui donnons avant qu'il ne soit très tard". Selon un communiqué du collectif d'opposition, les manifestations se poursuivront jusqu'au 5 novembre dans différents quartiers de Bissau.

"Aucune action mettant en cause la paix sociale, la stabilité et l'ordre public ne sera tolérée", a averti le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

R. T.

Niger

28 morts dans un accident de la circulation

■ Au moins 28 personnes sont mortes et plusieurs autres blessées, très tôt vendredi, dans une collision, entre un bus de transport voyageurs et deux minibus avec à leur bord également des dizaines de passagers, survenue à 3 km de la ville de Dosso (Ouest du Niger).

Selon certains témoignages, le drame a eu lieu aux environs de 6 heures du matin, à la sortie est de Dosso (route Doutchi), lorsqu'un bus d'une compagnie de transport privée nigérienne, est entré en collision avec deux minibus de marque "Toyota Hiace", transportant des groupes de musulmans du Nigeria voisin en partance pour la ville sainte de Kiota (région de Dosso).

Le bus, venant de Niamey, dans une tentative de dépassement d'un autre véhicule, écrasé les deux minibus avec leurs occupants, venant dans le sens opposé. Le bilan provisoire fait état de 28 morts et 24 blessés, selon une source hospitalière à Dosso, où sont admis les blessés. Les victimes ont été inhumées vendredi après-midi à Kiota en présence du gouverneur de la région de Dosso, Moussa Ousmane et de Khalif Moussa (chef religieux) de Kiota.

T. K.

Heurts entre communautés

■ Au moins une personne a été tuée par balles vendredi par la police dans le bidonville de Kawangware à Nairobi, après des affrontements entre membres de différentes communautés, a-t-on appris de source policière et auprès d'un témoin.

"Nous avons une victime, une personne qui a été tuée pendant les accrochages. La situation est encore très tendue, parce que la zone est dans le noir après une coupure d'électricité", a expliqué à l'AFP un policier sous couvert de l'anonymat.

Le chef de la police de

Nairobi, Japheth Koome, a confirmé le décès, mais n'a donné aucune précision sur les circonstances. Selon un témoin, Josphat Ochwaya, des groupes "ont commencé à attaquer les gens et à leur demander pourquoi ils n'avaient pas voté" lors de l'élection présidentielle de jeudi, boycottée par l'opposition. "C'est alors que c'est parti en guerre, les jeunes se sont armés pour protéger les commerces des membres de leur tribu, parce que certains en profitaient pour piller. Dans le mouvement, certains sont entrés dans un supermarché, l'ont pillé puis incendié". Quand la police est arrivée, les différents

groupes se sont séparés. Ils ont commencé à se lancer des pierres vers les policiers, qui ont répliqué en ouvrant le feu, selon ce témoin. "La personne a été tuée près du supermarché, parce qu'il y a eu des tirs de partout quand la police a dispersé les gens", a ajouté M. Ochwaya. L'électricité a ensuite été coupée sur toute la zone, officiellement pour aider à lutter contre l'incendie du supermarché. Toujours à Kawangware, des groupes de jeunes ont incendié plusieurs échoppes de commerçants kikuyu, l'ethnie du président Uhuru Kenyatta, majoritaire dans le pays, selon des photographes de l'AFP.

L'un d'entre eux a aussi vu un homme avec une plaie profonde derrière la tête, alors qu'un groupe de jeunes hommes armés de machettes errait aux environs.

Depuis jeudi, au moins huit personnes ont été tuées par balle et des dizaines blessées dans des bidonvilles de Nairobi et l'ouest du pays, des zones acquises à l'opposition, selon des sources hospitalières et policières. Au moins 48 personnes au total ont été tuées depuis le scrutin présidentiel du 8 août, annulé par la justice, la plupart dans la répression brutale des manifestations par la police.

Agence



Russie : les héritiers de Lénine, proches du pouvoir ou marginaux pourchassés

Nostalgiques de l'URSS, jeunes communistes et néo-bolchéviques continuent de rêver en Russie à «l'avenir radieux», promis par la Révolution d'Octobre, il y a 100 ans, certains proches du Kremlin, d'autres pourchassés par les autorités.

Le Parti communiste de Russie siège au Parlement et ne critique guère le Kremlin. D'autres groupes, nettement plus radicaux, agissent en marge de la vie politique classique et font l'objet de diverses poursuites judiciaires.

"La révolution a ouvert la voie à une nouvelle vie avec des acquis sociaux comme le droit à l'éducation et aux soins médicaux gratuits", explique à l'AFP Vladimir Issakov, chef du Komsomol, l'organisation de jeunesse du Parti communiste.

"Sans la révolution, il n'y aurait pas eu de premier homme dans l'espace, ni de victoire dans la Seconde Guerre mondiale, et la Russie ne serait pas devenue l'une des deux grandes puissances mondiales", est-il convaincu.

Vladimir, 30 ans, raconte avoir adhéré au Parti communiste alors qu'il était étudiant en histoire, attiré par les idées socialistes.

Selon lui, ceux qui adhèrent aujourd'hui au Komsomol ont un peu plus de 20 ans et "ont déjà ressenti l'injustice de la société".

- Sous l'oeil du Kremlin -

Le parti communiste de l'Union soviétique a été interdit par le président russe Boris Eltsine après le putsch raté d'août 1991, organisé par des responsables du PC pour tenter d'empêcher le démantèlement de l'URSS.

En 1993, un nouveau PC apparaît sur la scène politique. Dirigé par Guennadi Ziouganov, un ancien fonctionnaire du parti, il se déclare l'héritier du PC soviétique.

Après une période de popularité



dans les années 1990, quand les réformes poussent des dizaines de milliers de Russes dans la pauvreté, le PC est actuellement le deuxième parti à la Douma, chambre basse du Parlement, avec 42 sièges sur 448, loin derrière le parti pro-Kremlin Russie Unie.

Son idéologie est aujourd'hui un mélange surprenant d'orthodoxie et d'éloge du stalinisme. L'athéisme militant en vigueur à l'époque soviétique a disparu et Guennadi Ziouganov ne manque pas une occasion de faire l'éloge de l'Eglise orthodoxe. M. Ziouganov a également relancé le culte de Staline et va chaque année avec ses militants fleurir la tombe de l'ancien dictateur sur la place Rouge.

Les mouvements de gauche radicaux accusent le PC d'avoir perdu son indépendance et d'agir sous la tutelle du Kremlin.

Le parti communiste critique rarement les autorités, surtout

après l'annexion par Moscou de la péninsule ukrainienne de Crimée en 2014 qu'il a vivement soutenue. Il concentre ses attaques - toujours mesurées - sur la politique économique du gouvernement qui louvoie entre libéralisme et capitalisme d'Etat.

Le PC est "solidaire du pouvoir" dans sa politique extérieure mais "opposé à sa politique sociale et économique", affirme Vladimir Issakov. "Nous restons fidèles aux idées de Marx et de Lénine", assure-t-il.

L'extrême-gauche dans les sous-sols

Contrairement au PC, bien intégré dans la vie politique dominée par le Kremlin, les mouvements de gauche radicaux actifs au début des années 2000, comme le parti national-bolchevique (NBP) de l'écrivain Edouard Limonov et le

Front de gauche de Sergueï Oudaltsov, ont été pratiquement liquidés par le pouvoir.

Le NBP a été interdit en 2007 comme "organisation extrémiste" après une série d'actions spectaculaires, dont l'attaque d'un bureau de l'administration présidentielle à Moscou. Plus de 150 de ses militants sont passés par la prison.

Sergueï Oudaltsov, lui, vient de passer quatre ans et demi dans un camp pour organisation de "troubles massifs" en 2012. Son mouvement s'était alors joint aux libéraux qui manifestaient pour protester contre le retour au Kremlin de Vladimir Poutine.

Dans le sombre sous-sol d'un immeuble de Moscou, Alexandre Averine, ancien membre du NBP, aujourd'hui un des chefs du parti d'extrême gauche Drougaïa Rossia (L'Autre Russie), reconnaît: "l'opposition est en crise".

Ce militant de 36 ans y voit notamment le résultat des divisions qui ont suivi l'annexion de la Crimée: la gauche a soutenu le Kremlin et les libéraux l'ont dénoncé.

"Aujourd'hui, l'objectif de l'opposition russe est d'effectuer ce tournant à gauche revendiqué partout dans le monde", a affirmé Oudaltsov après sa sortie de prison en août.

Il a appelé l'opposition de gauche à s'unir à l'occasion du centenaire de la révolution. Mais chacun a ses projets de commémoration.

Le PC organise une marche solennelle le 7 novembre à Moscou, autorisée par les autorités.

L'extrême gauche se prépare elle aussi à manifester, mais de son côté. "Nous serons sûrement arrêtés", sourit Alexandre Averine.

AFP

Mattis promet une «réaction militaire massive» si Pyongyang utilise l'arme nucléaire

Le secrétaire américain à la Défense, James Mattis, a prévenu hier que la Corée du Nord s'exposerait à "une réaction militaire massive" si elle utilisait l'arme nucléaire. "Toute attaque contre les Etats-Unis ou contre nos alliés sera vaincue", a déclaré James Mattis, en visite en Corée du Sud, alliée des Etats-Unis. "Tout usage d'armes nucléaires par le Nord suscitera une réaction militaire massive, efficace et écrasante", a prévenu le responsable américain lors d'une conférence de presse conjointe à Séoul avec son homologue sud-coréen Song Young-Moo. Washington "n'accepte pas une Corée du Nord nucléaire", a rappelé le secrétaire à la Défense.

M. Mattis n'a pas spécifié quel type d'usage de l'arme nucléaire entraînerait une réaction militaire américaine. Le ministre nord-coréen des Affaires étrangères Ri Yong-Ho a déclaré en septembre en marge de l'Assemblée générale de l'ONU que son pays pourrait tester une bombe nucléaire au-dessus de l'océan Pacifique. La tension reste très élevée dans la péninsule coréenne

depuis que le régime de Pyongyang a effectué son sixième essai nucléaire et procédé à plusieurs tests de missiles balistiques théoriquement capables d'atteindre le territoire continental des Etats-Unis.

Le numéro un nord-coréen Kim Jong-Un et le président américain Donald Trump ont régulièrement échangé des menaces guerrières verbales et des insultes personnelles. Une déclaration énigmatique de M. Trump affirmant début octobre qu'"il n'y a qu'une seule chose qui marchera" avec la Corée du Nord a relancé les spéculations sur la possibilité d'un conflit armé. M. Trump doit effectuer sa première visite présidentielle en Corée du Sud les 7 et 8 novembre, dans le cadre d'une tournée asiatique qui le mènera aussi au Japon, en Chine, au Vietnam et aux Philippines. Le président des Etats-Unis doit notamment prononcer un discours au Parlement sud-coréen et visiter une base militaire américaine.

M. Mattis a assuré hier que la diplomatie restait "le mode d'action préféré" des Etats-Unis pour résoudre la crise. Mais "nos diplo-

mates sont le plus efficace lorsqu'ils sont soutenus par une force militaire crédible", a-t-il ajouté. M. Mattis s'est rendu vendredi dans la zone démilitarisée (DMZ) qui sépare les deux Corées, où il a déclaré que les Etats-Unis souhaitaient une "solution diplomatique" à la crise. "Comme l'a dit clairement le secrétaire d'Etat (Rex) Tillerson, notre but n'est pas la guerre, mais plutôt la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne", a déclaré le responsable américain dans le village frontalier de Panmunjom. Il a indiqué que son homologue sud-coréen Song Young-Moo et lui-même avaient "réaffirmé (leur) engagement mutuel en faveur d'une solution diplomatique pour faire face au comportement irresponsable et hors-la-loi de la Corée du Nord".

«Pas d'illusions»

M. Mattis a appelé samedi Pyongyang à "ne pas se faire d'illusions", relevant que la Corée du Nord est militairement "surclassée" par les Etats-Unis et par la Corée du Sud, qui héberge sur son territoire 28.500 soldats

américains. Des conseillers de M. Trump soulignent cependant que les options militaires des Etats-Unis dans la péninsule sont limitées alors que Pyongyang pourrait lancer un barrage d'artillerie sur Séoul, la capitale sud-coréenne qui compte 10 millions d'habitants et est située à 50 km seulement de la frontière.

Selon les estimations, la Corée du Nord dispose de quelque 10.000 pièces d'artillerie et au moins 50 missiles de courte portée sont stationnés le long de sa frontière intensément fortifiée avec le Sud. Les menaces nucléaires croissantes du Nord ont suscité des appels de certains députés sud-coréens en faveur du déploiement au Sud d'armes nucléaires tactiques américaines, mais M. Song a écarté cette possibilité. "Nous pensons que cela ne vaut pas la peine de déployer des armes nucléaires tactiques dans la péninsule coréenne", a déclaré M. Song, ajoutant que Séoul était capable de répondre à de potentielles attaques nucléaires du Nord sans disposer de sa propre arme nucléaire.

AFP

Les dossiers Kennedy, plongée dans un assassinat au coeur des fantasmes

Bombe à retardement ou pétard mouillé ? L'administration Trump a publié des millions de documents sur l'assassinat du président John F. Kennedy, des dossiers qui révèlent quelques détails sur l'événement qui bouleversa le monde, sans remettre en question la version officielle.



Plus d'un demi-siècle après la mort de «JFK» le 22 novembre 1963 à Dallas, au Texas, 2.891 dossiers ont été postés sur le site des Archives nationales. Mais le président Donald Trump a repoussé de six mois la divulgation de documents jugés trop "sensibles", ce qui risque d'alimenter le flot intarissable des théories du complot. Les experts n'attendent pas de grandes révélations dans les plus de cinq millions de documents publiés, qui prendront des mois à être épluchés.

"Les dossiers JFK sont publiés avec attention. Au bout du compte il y aura une grande transparence. J'ai espoir de porter quasiment tout à la connaissance du public!", a tweeté M. Trump vendredi matin.

Dans la soirée, il a affirmé sur Twitter: "Je publierai tous les dossiers Kennedy à l'exception des noms et adresses des personnes mentionnées toujours vivantes", disant agir notamment pour "éteindre toutes les théories du complot".

Certains documents remontent à 1962, soit un an avant l'assassinat du 35e président américain imputé à Lee Harvey Oswald, un ancien Marine ayant agi seul, selon la Commission Warren chargée de l'enquête.

Ils exposent les intrigues de l'époque, avec par exemple un complot ourdi au début de la présidence du démocrate par la CIA qui a offert au chef mafieux Sam Giancana 150.000 dollars pour éliminer Fidel Castro. Egalement le fait que la police fédérale (FBI) était au courant d'un plan pour assassiner le tueur de Kennedy ou encore les soupçons de Moscou sur une conspiration fomen-

tée par l'extrême droite américaine contre JFK.

Mais la plupart ne sont que des compte-rendus d'agents fédéraux sur de fausses pistes.

Extrême droite et URSS

Si plusieurs théories ont fait état de liens entre Oswald, Cuba et l'URSS, un mémo du FBI de 1963, après l'assassinat, les contredit. Ainsi, une source explique que "les responsables du parti communiste de l'Union soviétique pensaient qu'il y avait un complot bien organisé de la part de "l'ultra droite" aux Etats-Unis pour commettre un "coup d'Etat".

Les Soviétiques craignaient que cet assassinat puisse servir de prétexte pour "arrêter les négociations avec l'Union soviétique, attaquer Cuba et par la suite répandre la guerre". Ils ont insisté sur le fait qu'ils n'avaient "absolument aucune connexion" avec Oswald, qui avait fait défection en Union soviétique en 1959 et était finalement rentré aux Etats-Unis en 1962.

M. Trump a donné aux services de renseignement jusqu'au 26 avril 2018 pour passer au crible les documents jugés sensibles et en censurer les parties les plus délicates.

Il s'agit notamment de protéger les informateurs du renseignement et de la police, ainsi que les "activités menées avec le soutien d'organisations étrangères", précise une source sous couvert d'anonymat.

"J'ai été très déçu", a confié vendredi à l'AFP Philip Shenon, auteur de *A Cruel and Shocking Act: the Secret History of the Kennedy Assassination*. "Nous avons déjà vu la plupart des documents publiés hier soir" mais ils étaient alors "en partie censurés".

"La plupart des documents les plus importants, en quelque sorte les documents super secrets, n'ont pas été publiés", a-t-il regretté, reconnaissant quand même quelques "informations intéressantes".

Il a cité notamment la colère du chef du FBI J. Edgar Hoover face à la défaillance "inexcusable" de la police de Dallas, incapable de protéger Oswald malgré les maints avertissements que sa vie était menacée. Il a été assassiné dans les locaux de la police par Jack Ruby, un patron de boîte de nuit.

Documents «détruits» ?

Des centaines d'ouvrages et de films ont alimenté la thèse du complot, pointant du doigt principalement les adversaires communistes de la Guerre froide, la mafia et même le vice-président Lyndon B. Johnson.

Des hypothèses relancées après la sortie du film *JFK* d'Oliver Stone en 1991. Face au débat décuplé, une loi a imposé en 1992 la publication de ces documents, en intégralité et sans censure, après 25 ans. Mais leur divulgation risque de ne pas suffire à faire taire même les thèses les plus folles.

"Quiconque pense qu'un document est intitulé *Membres de la conspiration pour tuer le président Kennedy* va attendre longtemps", a ironisé Larry Sabato, professeur de sciences politiques à l'université de Virginie et auteur de *The Kennedy Half-Century*.

Mais pour ceux qui veulent croire au complot, les dossiers maintenus secrets seront "considérés comme la Pierre de Rosette", a-t-il souligné. "Cela va simplement alimenter encore plus les théories conspirationnistes".

Cuba-USA : la controverse sans fin autour des «attaques acoustiques»

L'enquête sur les mystérieux incidents qui auraient causé des dommages physiques à des diplomates américains à Cuba continue de susciter la polémique entre Washington et La Havane, qui reproche aux Etats-Unis d'entraver ses investigations.

Depuis la révélation de l'affaire en août, l'administration américaine se garde d'accuser formellement le gouvernement cubain, mais le président Donald Trump a affirmé mi-octobre que Cuba était "responsable". Et la Maison-Blanche considère que La Havane avait "les moyens de stopper les attaques". Dans un documentaire sous forme de contre-offensive diffusé jeudi soir par la TV d'Etat cubaine, des responsables cubains de l'enquête ont de nouveau rejeté toute responsabilité, tout en reprochant à la partie américaine de ne pas collaborer.

Responsable du volet médical, le docteur Manuel Villar a affirmé que Washington avait refusé de partager les dossiers médicaux des personnes affectées ou de laisser des médecins américains échanger avec leurs confrères cubains.

"La coopération a été nulle et les rapports que nous avons reçus n'éclaircissent pas ce qui s'est passé", a-t-il déploré.

Les Cubains assurent pourtant avoir fait preuve de bonne volonté en accueillant des enquêteurs du FBI à trois reprises cette année.

Sourd à ces arguments, Washington a retiré fin septembre plus de la moitié de son personnel diplomatique à Cuba et expulsé 15 diplomates cubains du territoire américain. Depuis près d'un mois, les visas américains ne sont plus délivrés à Cuba, ce que La Havane juge «injustifié».

En prenant de telles mesures sans attendre les résultats de l'enquête, Donald Trump et son secrétaire d'Etat Rex Tillerson «sont en train de placer la relation avec Cuba dans un bourbier, sans proposer aucune perspective de sortie de crise», regrette l'expert cubain Arturo Lopez-Levy, professeur à l'Université du Texas Rio Grande Valley.

- Versions divergentes -

Au delà de la querelle diplomatique, les parties s'opposent sur la nature même de ces obscurs incidents, dignes d'un roman d'espionnage.

Selon des responsables américains, ces «attaques» qui ont affecté au moins 24 diplomates entre novembre 2016 et août 2017 dans des résidences et hôtels de la capitale cubaine ont pu être menées à l'aide d'appareils acoustiques.

Une version battue en brèche par les conclusions du documentaire diffusé jeudi par les autorités cubaines, qui soulignent l'absence de preuves confirmant les causes ou l'origine des dommages physiques rapportés aux Etats-Unis (migraines et nausées, légères lésions cérébrales, pertes d'audition, Ndlr).

Selon La Havane, des experts locaux ont analysé en vain de nombreux prélèvements effectués autour des résidences diplomatiques et hôtels concernés, et exploré de multiples pistes telles que l'intervention de toxines, d'ondes électro-magnétiques ou... d'insectes.

La semaine dernière, plusieurs médias américains ont diffusé une bande sonore saisie au smartphone par une des victimes. Mais de l'avis des experts, cet enregistrement ressemblant fortement au chant aigu d'un grillon ou d'un criquet n'éclaire en rien les événements.

«En tant que tel, le son ne semble à même de provoquer aucun dommage», relève le professeur Kausik Sarkar, de l'école d'ingénierie de l'Université George Washington, qui l'a analysé en laboratoire. Selon lui, sur ce type d'enregistrement, impossible de détecter d'éventuels infra-sons (moins de 20 Hertz) ou ultra-sons (plus de 20 000 Hz) nocifs.

Beaucoup d'experts aux Etats-Unis et à Cuba doutent de la faisabilité de telles attaques, mais Peter Earnest, directeur du Musée de l'espionnage à Washington, rappelle que «par le passé plusieurs organisations ont travaillé sur l'utilisation du son comme arme».

Pour Denis Bedat, spécialiste français en bio-électromagnétique, l'émission discrète et ciblée d'ondes infra-soniques est difficilement envisageable car elle nécessiterait un puissant amplificateur et des enceintes de grande taille pour être en mesure de causer des dommages physiques.

Mais la projection d'ultra-sons nocifs à partir d'un dispositif non repérable est «tout à fait plausible d'un point de vue technique», par exemple à distance à l'aide d'une antenne ou à proximité de la cible avec un petit boîtier.

«J'ai lu les rapports des attaques dans les hôtels et c'est très étrange, ce pourrait être une sorte d'accident, une activité industrielle ou une opération qui a mal tourné», spécule M. Earnest.

Car, comme nombre d'experts, il «ne voit pas» les Cubains se livrer à de telles attaques en plein rapprochement diplomatique avec les Etats-Unis.

Seule certitude pour ce vétéran de l'espionnage ayant passé 35 ans au sein de la CIA, il «n'a jamais rien vu de tel» au cours de sa carrière.

Italie

24 ans de prison pour un séropositif ayant contaminé une trentaine de femmes

Valentino Talluto, un séropositif italien, a été condamné à 24 ans de prison pour avoir contaminé une trentaine de femmes en moins de 10 ans, a annoncé vendredi soir la cour d'assises de Rome.

L'accusation "d'épidémie" - une première en Italie pour laquelle le procureur réclamait la perpétuité - a été abandonnée à l'encontre de l'homme de 33 ans, reconnu coupable d'avoir infligé de graves "lésions" à la majorité de ses victimes.

La cour a rendu son verdict après près de douze heures de délibérations. A sa lecture, certaines victimes se sont enlacées en pleurant, ont constaté des journalistes présents dans la salle.

Valentino Talluto n'a rien d'un Don Juan, mais sous le pseudonyme "Hearty Style", ce comptable au physique passe-partout a séduit des dizaines de jeunes femmes sur les réseaux sociaux et sites de rencontres.

Les enquêteurs ont retrouvé 53 de ses conquêtes entre le moment où il a découvert sa séropositivité en 2006, et son arrestation en 2015: si 23 sont restées séronégatives, 30 ont été contaminées, de même que les compagnons de trois d'entre elles et le bébé d'une quatrième.

Tout au long du procès, qui s'est ouvert le 2 mars dans la salle



d'audience bunker de la prison de Rebibbia à Rome, elles se sont succédé à la barre pour raconter les longues soirées de "chat" sur les réseaux sociaux, les sorties au restaurant, les bouquets de fleurs, la confiance et l'amour qui s'installent peu à peu, jusqu'à ces rapports sexuels non protégés.

A celles qui lui demandaient de mettre un préservatif, il répondait qu'il était allergique, ou qu'il venait de faire le test du VIH. A celles qui se découvraient séropositives -- par hasard, à la suite d'ennuis de

santé ou prévenues par ses conquêtes précédentes--, il assurait n'y être pour rien.

Destiné à semer la mort

Quelques-unes sont restées en couple avec Valentino Talluto de longs mois après la découverte de leur contamination, s'inquiétant surtout de sa santé à lui. Au final, ce sont surtout ses infidélités --il a entretenu jusqu'à six relations en même temps-- qui les ont éloignées.

Beaucoup étaient étudiantes,

certaines mères de famille. La plus jeune avait 14 ans au moment du début de leur relation, la plus âgée près de 40. Devant la cour, elles ont aussi décrit les affres du VIH, la stigmatisation, y compris au sein de leur famille, la lourdeur des traitements...

Pour l'accusation, Valentino Talluto méritait la réclusion criminelle à perpétuité pour "épidémie" et "coups et blessures volontaires". Les circonstances atténuantes étaient exclues car il n'a exprimé aucun remord.

"Talluto n'a jamais collaboré, il a fait de fausses déclarations, il a toujours nié toute responsabilité, même face à l'évidence: son mode opératoire était destiné à semer la mort", a dénoncé l'avocate générale Elena Neri dans son réquisitoire en septembre.

La défense a en revanche présenté le portrait plus nuancé d'un jeune homme avide d'affection, qui n'a jamais connu son père et a perdu sa mère, toxicomane et séropositive, à l'âge de 4 ans.

Dans le feu de l'action

"Il n'a pas cherché à transmettre intentionnellement le moindre virus", a expliqué son avocat Me Maurizio Barca, assurant qu'il utilisait des préservatifs "la plupart du temps" et ne s'en

est passé qu'à quelques reprises, "pris dans le feu de l'action".

"C'est de l'imprudence, ce n'était pas intentionnel", a-t-il insisté. De plus, il est selon lui impossible de prouver que c'est l'accusé, et non pas d'autres partenaires, qui a contaminé les jeunes femmes. La souche du virus qu'elles partagent avec lui est en effet la plus répandue en Europe.

Longtemps mutique, Valentino Talluto avait finalement pris la parole fin septembre, la voix brisée et les yeux brillants, après le témoignage d'une victime.

"Beaucoup des filles connaissent mes amis et ma famille. On dit que j'ai voulu contaminer le plus de personnes possible. Si cela avait été le cas, je serais allé chercher des rapports occasionnels dans les bars, je ne les aurais pas fait entrer dans ma vie", avait-il insisté.

L'une d'entre elles n'en est d'ailleurs jamais sortie: en juillet, elle était venue témoigner de leur rencontre en 2014, de la séropositivité dont il lui a tout de suite parlé, des infidélités qu'elle a pardonnées. "Nous voulons nous marier. Je suis encore amoureuse de Valentino. Il n'est pas le monstre que tout le monde a décrit", avait-elle assuré.

AFP

Stupeur à Rome

La fontaine de Trevi devient rouge

■ Frayeur pour les touristes. Comme chaque jour, ils sont des milliers à se presser devant la fontaine de Trevi, en Italie, afin d'y jeter une pièce de monnaie censée leur porter chance. Mais, ce jeudi 26 octobre, le célèbre monument romain interpelle. Comme le rapporte The Guardian, l'eau de la fontaine s'est soudainement teintée de rouge faisant immédiatement penser à un bain de sang. L'eau de la fontaine a rapidement été entièrement vidée afin que la peinture rouge n'endommage pas le monument datant du XVIIIe siècle. Si des dégâts sont constatés, il pourra en être tenu responsable.

Pas de miracle, juste une provocation. En effet, c'est l'activiste italien Graziano Cecchini qui a déversé plusieurs litres de peinture rouge dans cette eau romaine. Avec cette mise en scène, il entend protester contre la corruption dans la ville italienne. Cité par The Guardian, l'activiste a décrit son action comme un "cri pour dire que Rome n'est pas morte, qu'elle est vivante et prête à redevenir la capitale de l'art, de la vie et de la Renaissance". De son côté, le vice-maire Luca Bergamo a estimé que "les actions comme celle-ci montrent l'ignorance et un manque total de sens civique".

Et, comme le rappelle Paris Match Belgique, cet homme n'en est pas à son premier coup de sang. Arrêté par la police romaine, l'activiste avait déjà coloré l'eau de la fontaine de Trevi il y a dix ans. En 2007, le message était différent puisque cet homme avait alors qualifié son geste de "futuriste", une référence au mouvement artistique du même nom.

Le Point

Brésil

Vaste opération dans des favelas de Rio après la mort d'un policier

Une énorme opération policière a eu lieu vendredi dans plusieurs favelas de Rio de Janeiro, après la mort d'un officier de la police militaire cette semaine. Durement touchée par la crise économique, la violence a explosé dans la ville réputée pour ses plages touristiques.

Trois cents policiers, appuyés

par des véhicules blindés et un hélicoptère, ont envahi les rues de plusieurs favelas proches du centre-ville, vendredi au petit matin.

Appuyés par des soldats de l'armée de terre, ils étaient à la recherche des assassins du commandant d'un bataillon de police militaire. Le colonel Teixeira a été

tué cette semaine dans la banlieue nord de Rio de Janeiro, alors qu'il était dans son véhicule. Il a été atteint par 17 tirs d'arme à feu.

Un meurtre qui intervient dans un contexte extrêmement tendu. La criminalité a explosé ces derniers mois à Rio de Janeiro, durement frappé par la crise écono-

mique qui sévit au Brésil. Les affrontements entre policiers et trafiquants de drogue sont quotidiens. Plus d'une centaine de policiers ont été tués depuis le début de l'année.

Les habitants des quartiers pauvres dénoncent la violence de leurs interventions et les balles perdues qui touchent de très

nombreux civils innocents. Tout récemment, une touriste espagnole a été tuée par des policiers dans une favela proche des quartiers chics de la ville que l'armée avait dû occuper brièvement pour tenter, en vain, de mettre fin à des affrontements meurtriers entre plusieurs gangs de trafiquants.

RFI

Opéra d'Alger

La chanteuse tunisienne Dorsaf Hamdani subjugué le public

La chanteuse tunisienne, Dorsaf Hamdani, a gratifié vendredi soir le public algérois d'un florilège de pièces célèbres, reprises des répertoires des grandes divas de la chanson arabe et inscrites dans le registre du mouwachah et du tarab.



Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le spectacle a embarqué 80 mn durant, l'assistance dans une randonnée onirique, subtilement conduite par la voix limpide et étoffée de Dorsaf Hamdani, accompagnée par un orchestre de six musiciens sous la direction de Mohamed Lassoued au violon, également directeur de l'Orchestre national tunisien.

Dans une ambiance conviviale, le spectacle intitulé «Divas arabes» s'est déroulé dans la délectation, invitant l'assistance, au nombre relativement important, à apprécier une vingtaine de pièces de références, de différentes icônes de la chanson arabe, dont Oum Kaltoum, astre de la chanson orientale, Ismahane, Fayrouz et la Tunisienne Saliha Rochdi.

Les pièces, *Ahwa*, *Ya Deyrati*, *Li Sabri Houdoud*, *El qalb Yaâchak Koul Djamil*, *Layali El Ouns*, *Sa alouni Enness*, *Habbaytek*, *Emta Ha teâref*, *Mahla Layali Ichbiliya*, *Hobbi Yet'baddel*, *Yet'djaded*, *Bi*

Rdak, *Chems El Assil*, *Kahlet Lahdeb*, *Khatem Hbibbi*, *Aâchri Lawal*, *Aziz Qalbek* et *El Kawn illa Djamelkoum*, ont été rendues par Dorsaf Hamdani, exprimant «sa grande joie de se produire à l'Opéra d'Alger».

L'interprétation, marquée de maîtrise et de professionnalisme, des musiciens accompagnant la chanteuse, au violoncelle, qanun, nay, violon, tar et derbouka (tambourin et percussion orientales, respectivement) a restitué l'authenticité des sonorités dans l'orchestration originale de chaque chanson. Le répertoire, exécuté dans des variations modales orientales et tunisiennes, à l'instar du Hidjaz, Bayati, B'hir âraq, et Aârdaoui, où le nayati H'Cine Benmiloud a particulièrement brillé avec des introductions entraînant, a donné de l'entrain à Dorsaf Hamdani qui, dans sa robe en satin blanc, a ébloui l'assistance avec la puissance de sa voix, à la tessiture large, l'incitant à reprendre ses refrains en chœurs et à battre la mesure en tapant des mains.

«Par les temps qui courent où les jeunes

sont plutôt portés sur des sonorités synthétiques et des rythmes mécaniques, la sauvegarde et la promotion du patrimoine oriental doit se faire par le retour au tarab et au mouwachah», a fait savoir la chanteuse.

La variation, dans chaque chanson, des rythmes aux cadences irrégulières, dénotant d'un travail de composition très recherché, a permis au public d'apprécier la beauté des lenteurs rythmiques de certains passages et de donner du répondant en cédant au relâchement, dans d'autres.

«Une soirée magnifique qui nous ramène à l'époque des divas où la chanson était riche à tous points de vue !», a déclaré une spectatrice.

Fille de violoniste, Dorsaf Hamdani est diplômée à la Sorbonne en musicologie après avoir fait ses premières classes en 1985 au Conservatoire national de Tunis et avant de participer à plusieurs tournées nationales et internationales.

Comptant à son actif quatre albums, *Ivresses* (2011), *Princesses du chant arabe*

(2012), *Melos* (2012) et *Barbara-Fairouz* (2013), Dorsaf Hamdani a obtenu plusieurs distinctions dont le disque d'or du Festival de la chanson tunisienne en 1996.

Le concert «Divas arabes» organisé par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture a été programmé pour une représentation unique.

Y. L.

Journées de Carthage en Tunisie

Trois films algériens en compétition

Les films algériens *En attendant les hirondelles* de Karim Moussaoui et *La bataille d'Alger, un film dans l'histoire* de Malek Bensmaïl, et le court métrage *Un homme et deux théâtres* de Aïssa Djouamaâ et Rabah Slimani sont sélectionnés en compétition officielle des 28^e Journées cinématographiques de Carthage (JCC) prévues à Tunis du 4 au 11 novembre, annoncent les organisateurs Premier long métrage de Karim Moussaoui *En attendant les hirondelles* sera en compétition pour le Tanit d'or avec des films comme *Aala Kef Ifrit* de la Tunisienne Kaouther Ben Hania, *Headbang Lullaby* du Marocain Hicham Lasri, *L'aéroport de Homs* du Syrien Joud Saïd, *Félicité* du Sénégalais Alain Gomis, ou encore *Affaire numéro 23* du Libanais Ziad Doueiri. Dans le section documentaire, *La bataille d'Alger, un film dans l'histoire* de Malek Bensmaïl est en compétition avec 17 de la Jordanienne Widad Shafakoj, *Havibon* de l'Irakien Hakar Abdulqader, *Ouaga Girls* de la Burkinabée Theresa Traoré Dahlberg, ainsi que *Maman colonel* du Congolais Dieudo Hamadi. Aïssa Djouamaâ et Rabah Slimani sont en lice pour le Tanit d'or du court métrage avec *Un homme et deux théâtres*, *Apnée* de la Tunisienne Insaf Arafa, du Sénégalais Alassane Syou Fallou ou encore l'Egyptien Saber Christophe *Sacrilège*. Les JCC qui accueille l'Algérie en invité d'honneur de cette édition, prévoit un focus sur le cinéma algérien avec 12 films retenus dont *Crépuscule des ombres* de Mohamed Lakhdar Hamina, *La preuve* de Amor Hakkar, *Lotfi* de Ahmed Rachedi, *El Wahrani* de Lyes Salem, *Yema* de Djamilia Sahraoui ainsi que les versions restaurées de *Les vacances de l'inspecteur Tahar* de Moussa Haddad et *La citadelle* de Mohamed Chouikh.

Ces films sont programmés dans une dizaine de salles de la capitale à raison de deux projections pour chacun. Des spectacles de rue et des concerts seront également animés par des artistes algériens, en plus de la participation de plusieurs cinéastes algériens aux ateliers de formation prévus par les JCC.

Des focus sur les cinémas sud-africain, sud-coréen et argentin sont aussi programmés.

Fondées en 1966 par le cinéaste Tahar Cheriaa, les JCC, un rendez-vous désormais annuel, visent à promouvoir le cinéma d'Afrique subsaharienne et du Monde arabe afin de créer des ponts entre le nord et le sud grâce aux rencontres et échanges qu'elles proposent aux festivaliers.

L. M.

Du plasticien Karim Meziani

L'exposition "Bleu mystique" inaugurée à Alger

"Bleu mystique", une exposition de peinture du plasticien Karim Meziani inaugurée samedi à Alger, présente une série de toiles monochromes dominées par un bleu éclatant, fruit d'une longue recherche, que l'artiste utilise comme base à l'expression du "sacré" dans une vision mystique et philosophique du monde. Devant un public de passionnés, cette nouvelle collection, d'une quarantaine d'œuvres non-titrées, "pour susciter la lecture intrinsèque du visiteur", dévoilées au public à la galerie "Seen Art", sise à Delly Brahim (banlieue ouest d'Alger), se présente comme un affranchissement de l'esprit et une recherche de la perfection morale, basée sur la contemplation spirituelle de la vie dans ses symboles conduisant aux origines de l'humanité. L'exposition, également baptisée par l'artiste "Le monochrome du sacré" met en valeur le fruit de 25 ans de recherche sur un mélange judicieux de pigments naturels qui a abouti au "Bleu Karim-Meziani", éclatant de lumière, qui extrait le regard du visiteur de l'ordinaire, invitant sa réflexion à emprunter les chemins de la méditation, pour découvrir, au bout, des explications surnaturelles à l'existence.

Soumettant l'émotion aux règles du soufisme, Karim Meziani déploie, dans des couleurs vives, une suite arithmétique où le chiffre "zéro" notamment, prend une dimension paranormale, révélant ses mystères

dans plusieurs interprétations qui poussent toute recherche à explorer les profondeurs de l'être et aller au delà de la réalité perceptible, sollicitant la pensée dans un mécanisme de réflexion augmenté. Ainsi, représentant "le début", selon la vision de l'artiste, le chiffre "zéro", étant d'une part une valeur nulle, est le "point de départ" de tout calcul algébrique, alors que d'autre part, il symbolise le "néant" d'où part toute action conduisant vers "L'Etre". D'un autre côté, la forme circulaire de ce même chiffre renverrait curieusement, argue le plasticien, à la "notion de cycle" qui régit le monde, à l'instar de la similitude des schémas sur la loi de gravitation entre les planètes autour du soleil dans le monde de l'infiniment grand et des électrons autour du noyau dans le monde de l'infiniment petit.

Le "bleu mystique" en support à tous les sujets, les visiteurs ont pu apprécier le geste serein et minutieux de l'artiste, à travers le mélange subtil des couleurs qui "suscite l'apaisement et ravive l'espoir", de l'avis d'une adepte des arts plastiques, dans un travail où la quarantaine de toiles dédiée à ce vernissage, constitue un "clin d'oeil", voulu par l'artiste, à ses 40 années de carrière. Travaillées en relief, les toiles, dont quelques unes ont été mises sous verre car réalisées sur du papier fin avec la technique du repassage, présentent plusieurs formes géométriques accomplies dans la spontanéité

du geste, avec pour idée récurrente placée au centre de la plupart des tableaux, la "Feuille d'or", symbole de civilisation et d'éternité et motif ornemental dans l'art islamique. L'exposition "Bleu mystique" a permis au visiteur de saisir chez l'artiste, le souci du sens, à travers la confrontation de l'émotion à une réflexion poussée sur l'existence qu'il a su rendre dans un travail hautement esthétique, empreint par la force d'une vision mystique et une fusion intelligente des couleurs. Après de longues années études, Karim Meziani, artiste passionné et éternel nomade, curieux de savoir et de comprendre, définit son œuvre comme "un travail sur le sacré et la spiritualité". Riche d'un parcours artistique jalonné de succès, il a exposé dans plusieurs pays, à l'instar de l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique et les Etats Unis d'Amérique.

La galerie "Seen Art", ouverte aux artistes et au public depuis mai 2016, est un espace d'exposition qui ambitionne de donner plus de "visibilité" à l'art contemporain, le design et l'art décoratif dans le but de rendre ces disciplines plus "accessibles" à un large public, avait déclaré à son ouverture sa directrice, Randa Tchikou.

L'exposition "Bleu mystique" se poursuit à la galerie "Seen Art" jusqu'au 16 novembre prochain.

T. L.

Je ne me tuerai pas, on oublie si vite les morts.
Marguerite Yourcenar



FEMMES

ILS ONT DIT :

" La mort rattrape ceux qui la fuient. "
Horace

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

Participation des femmes aux processus de paix

L'ONU regrette des progrès isolés et revers alarmants



La directrice exécutive d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka a déclaré qu'en dépit de progrès isolés, la participation des femmes aux processus de paix et politiques a connu au cours de l'année écoulée des revers alarmants.

venue présenter le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU sur la question des femmes, de la paix et de la sécurité lors d'une réunion du Conseil de sécurité, Mme Mlambo-Ngcuka a cité en exemple l'Accord de paix appliqué en Colombie, qui est conforme aux exigences de la résolution 1325 (2000), laquelle demandait aux Etats membres «de faire en sorte que les femmes soient davantage représentées à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux pour la prévention, la gestion et le règlement des différends».

Malheureusement, a constaté Mme Mlambo-Ngcuka, la Colombie semble être une exception dans le monde, comme en témoigne le fait que l'absence de femmes à la table des négociations est «plus souvent la norme que l'exception». Victimes d'une véritable «marginalisation politique» dans le cadre des pourparlers de paix, celles-ci ne représentent que 3% des Casques bleus déployés dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU, un chiffre jugé «inacceptable» en 2017.

Engagé dans des discussions avec les pays fournis-

seurs de contingents, le secrétariat de l'ONU est en outre déterminé à accroître le nombre de femmes médiatrices, a assuré le chef de cabinet du secrétaire général, Maria Luiza Ribeiro Viotti.

Le secrétaire général, a assuré le haut fonctionnaire, est fermement déterminé à promouvoir l'égalité des sexes dans le travail de paix et de sécurité de l'ONU et à investir dans l'analyse de cette égalité dans les conflits.

Le secrétaire général a aussi mis en place un plan concret pour parvenir à la parité entre les sexes au sein de l'ONU. Comme cette parité est en échec dans les opérations de maintien de la paix, il travaille avec les pays contributeurs de troupes et de police pour accroître le nombre des femmes en uniforme.

L'organisation travaille aussi, a poursuivi Mme Viotti, à accroître sa réserve de médiatrices. Les propositions de réforme de l'architecture paix et de sécurité du secrétariat mettront aussi un accent fort sur le renforcement du lien entre les stratégies politique et l'expertise genre.

R. B.

Les 10 métiers les plus dangereux... pour votre couple

Votre métier aurait une influence sur notre couple. Selon une étude publiée dans le *Journal of Police and Criminal Psychology*, les danseurs et les chorégraphes arrivent en tête des professions les plus préjudiciables pour un couple (43% de risques de séparation), devant les barmans et les kinésithérapeutes (38%). Morale : préférez les ingénieurs agronomes (2% !), les enseignants et les vétérinaires.

Si vous tenez à rester en couple, choisissez un ingénieur agronome ou un vétérinaire. Selon une étude publiée dans le *Journal of Police and Criminal Psychology*, notre profession aurait une influence sur la solidité de nos relations amoureuses. Ainsi, plus les chances de contacts avec d'autres personnes seraient importantes dans une profession, plus le risque de voir son couple brisé augmenterait. " Ce qui est intéressant, c'est que ceux dont le métier est de s'occuper des autres sont les plus exposés au divorce, peut-être parce qu'ils passent beaucoup de temps à prendre soin d'autres personnes, et ce, au détriment de leur propre famille. Ou parce qu'ils sont naturellement des personnes sensibles qui sont plus vulnérables et sensibles dans leur propre relation ", expliquait ainsi le psychologue Dai Williams, membre de la Société de Psychologie britannique. 29% de risques de séparation avec un(e) infirmier(e)

En comparant le taux de séparation et de célibataires en fonc-

tion des métiers exercés, cette étude britannique a donc classé les professions les plus mauvaises pour un couple. Et selon elle, les danseurs et chorégraphes auraient 43% de risques de voir leur couple tomber en ruine, juste devant les barmans, les kiné (38% dans les deux cas), les infirmiers (29%) et les artistes (28%). A l'inverse, les ingénieurs agronomes, les pasteurs, les dentistes, les enseignants, les opticiens, les podologues ont tous un risque inférieur à 6% de divorcer. Mais ce que l'étude ne précise pas, ce sont les chances de réussite d'un couple " mixte " : le chorégraphe et l'ingénieur agronome ont-ils une chance de voir leur amour durer ?

Le top 10 des professions mauvaises pour votre couple

1. Danseurs et chorégraphes 43%
2. Barmans 38%
3. Kinésithérapeute 38%
4. Infirmiers, auxiliaires de vie 29%
5. Artistes et métiers du sport 28%
6. Bagagistes et concierges 28%
7. Téléopérateurs 28%
8. Serveurs 27%
9. Techniciens de surface 26%
10. Chefs cuisiniers 20%



Lait maternel

Sa qualité varie selon le sexe de l'enfant

D'après une recherche américaine, la composition et la quantité de lait maternel varient en fonction du sexe du nourrisson. Cette découverte pourrait aider les hôpitaux et les fabricants de lait à améliorer leurs produits.

Garçons et filles ne sont pas égaux face au lait maternel. Une étude menée par l'équipe de Katie Hinde, une biologiste de l'Université de Harvard, aux Etats-Unis, prouve que le sexe du fœtus influence la production de lait

chez les humains, les signes et d'autres mam-mifères. Les garçons reçoivent un lait plus riche en graisses et en protéines, alors que les filles bénéficient d'une plus grande quantité. D'après les scientifiques, tout serait programmé au moment de la grossesse.

Chez les signes, cette différence serait expliquée par le besoin d'accroître le développement des femelles afin qu'elles se reproduisent plus vite grâce à un plus grand apport de calcium, expliquent les cher-

cheurs. Les mâles, eux, passent plus de temps à jouer et ont besoin de plus d'énergie, d'où la production d'un lait plus riche. Même constat chez les vaches, où les veaux de sexe féminin reçoivent plus de lait que les mâles. "Mais on ne sait pas vraiment encore pourquoi chez les humains les mères produisent des laits différents pour leurs nourrissons selon leur sexe", a précisé Katie Hinde, citée par l'AFP, lors d'une présentation à la conférence annuelle de l'Association améri-

caine pour l'avancement de la science, réunie à Chicago. Cette découverte pourrait aider à améliorer les formules de lait maternisé, destinées aux femmes qui ont des problèmes à allaiter et aux enfants malades ou nés prématurément. Car "si la valeur nutritionnelle du lait maternel est bien reproduite dans les formules, les facteurs favorisant l'immunité du nourrisson ainsi que les signaux hormonaux sont absents", ajoute la chercheuse.

Maman

Pourquoi il faut parler à son bébé comme à un adulte

Vous ne rendez pas service à un bébé en étant gaga devant lui. Parlez-lui comme à une vraie personne, cela favorisera son développement cérébral.

Pas la peine de simuler le langage monosyllabique de bébé quand vous en voyez un, celui-ci vous remerciera si vous vous adressez à lui d'égal à égal. Eh oui, si vous le considérez comme un adulte en ayant une

vraie conversation (certes un peu limitée) avec lui, son intelligence en sortira grandie.

Des chercheurs de l'Université Florida Atlantic aux Etats-Unis assurent que pour son bon développement cérébral, le bébé exige non seulement un langage châtié mais aussi un vocabulaire de qualité. "La parole doit être riche et complexe, a insisté la psychologue Erika Hoff, psychologue à l'univer-

sité Florida Atlantic, lors de la conférence annuelle de la Société américaine pour le progrès de la science. Il ne s'agit pas seulement d'emmagasiner du vocabulaire, il faut aussi que ce vocabulaire soit de qualité".

Les inégalités face au langage se jouent dès bébé

Les chercheurs vont plus loin en indi-

quant que le niveau de langage des parents utilisé pour parler à bébé aurait un impact sur sa réussite scolaire future.

Et les enfants issus d'un milieu plus défavorisé seraient davantage pénalisés. Le docteur Noble, neurologue et pédiatre à l'Université de Columbia a fait ce constat en comparant les cerveaux d'enfants défavorisés et ceux d'enfants issus d'un niveau de vie élevé.



Les DÉBATS
Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •
• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Coupe de l'Ambassadeur de Vovinam viet vo dao L'Olympic Bourouba triomphe

■ Le club Olympic Bourouba (Alger) a remporté vendredi à Alger la Coupe de l'Ambassadeur du Vietnam en Algérie en raflant huit médailles d'or lors de la phase finale qu'a abritée la salle Harcha-Hacene (Alger), en présence de l'ambassadeur de la République du Vietnam en Algérie, Pham Quôc Tru. Les athlètes de l'Olympic de Bourouba ont remporté huit médailles en or, trois en argent et une en bronze, tandis que l'équipe de la Sûreté Nationale s'est contentée de la deuxième place avec six médailles en or, six en argent et deux en bronze, suivie de Sporting Freha (Tizi Ouzou) à la troisième place avec deux médailles en or, deux en argent et une en bronze. L'entraîneur de l'équipe nationale, Kamel Lounes, a estimé dans une déclaration que la compétition avait connu la domination des athlètes de l'équipe nationale dans la majorité des disciplines dont le nombre a été réduit par rapport aux disciplines du championnat national et avait été marquée par l'apparition de plusieurs figures à l'instar de Fatma Zohra et Djaout du Widad Eucalyptus, et Lydia Amadess de Sporting Freha (Tizi Ouzou). Les représentants du Club Olympic Bourouba ont participé à la majorité des finales en remportant cette fois-ci la Coupe face aux athlètes de l'équipe de la Sûreté nationale qui était absente dans plusieurs disciplines à cause des blessures de leur athlètes lors du dernier championnat mondial 2017 à New Delhi (Inde), a affirmé M. Lounes. Pour sa part, le président du Club Sporting Freha, a indiqué "nous déployons d'importants efforts pour développer le niveau technique de l'équipe et décrocher des médailles. Notre objectif est de donner les meilleurs lutteurs dans cette discipline, et c'est ce que nous avons pu accomplir aujourd'hui en gagnant contre l'Olympique Bourouba qui compte parmi ses rangs des éléments de la sélection nationale". Le directeur de l'organisation sportive au sein de la Fédération algérienne de Vovinam viet vo dao, Slimane Hamadi, a relevé que la fédération a tracé un programme riche pour cette saison comprenant notamment quatre tournois nationaux, un championnat africain au Maroc, un championnat national, une coupe d'Algérie ainsi qu'un stage national pour les entraîneurs à Azzefoun (Tizi Ouzou). Organisée chaque trois ans, la Coupe de l'Ambassadeur s'inscrit dans le cadre de la commémoration du 55ème anniversaire de l'officialisation des relations d'amitié entre l'Algérie et le Vietnam qui a reconnu l'indépendance de l'Algérie le 26 octobre 1962. Quatre-vingt-deux athlètes en vovinam viet vo dao (66 messieurs et 16 dames), représentant 69 clubs de 14 wilayas ont pris part à la deuxième édition de la Coupe de l'Ambassadeur.

Ligue 1 Mobilis (9^e journée) Le CSC toujours aux commandes, L'ESS relancée



Le CS Constantine a gardé son fau- teuil de leader de la Ligue 1 Mobilis, lors de cette 9^e journée du cham- pionnat malgré son nul à domicile (1/1) face à l'O Médéa, alors que l'Entente de Sétif a repris la place de dauphin, après sa victoire très précieuse (1-2) chez le MC Oran. Cela aurait été plus difficile pour le CSC, qui avait encaissé un but à la 4^e minute de jeu, après une ouverture du score précoce de Boucherit, et ce n'est qu'à la 51' qu'il a réussi à limiter les dégâts, en arrachant l'égalisation par Lamri (1-1). Un semi échec qui, malgré tout, permet aux Sanafir de rester seuls à la première place du classement général, avec 18 points, mais en se voyant talonner de très près par l'Entente de Sétif, désormais seule à la deuxième place avec quinze points, après sa victoire (2-1) chez le MC Oran. Un précieux succès dont Zakaria Haddouche a été un des principaux artisans, puisqu'il est l'au-

teur des deux buts sétifiens aux 1' et 84', alors que Toumi avait inscrit l'unique réalisation de l'équipe locale, d'une belle tête croi- sée à la 61'. De leurs côté, les Harrachis ont très bien réagi après leur défaite (2-0) contre l'USMA, en match retard disputé mardi der- nier, en remportant leur deuxième derby contre le Paradou AC (3-2). Benrokia avait donné le ton pour les Jaune et Noir dès la 3', mais les Pacistes ont réussi à égaliser moins de trois minutes plus tard, grâce à Bouchina, avant de prendre l'avantage au score par l'in- termédiaire de leur buteur maison, Zakaria Naïdji, auteur du deuxième but à la 32'. Décidés cependant à ne pas repartir bre- douille de Bologhine pour la deuxième fois consécutive en seulement trois jours, les Harrachis ont alors mis le turbo, et ont réussi à égaliser par Mellal, sur penalty à la 45'+1, avant de revenir à la charge à la 61', pour s'of- frir le doublé, et faire gagner par la même

occasion son équipe (3-2) chez le nouveau promu. Malgré cette victoire, les Harrachis restent premier clubs relégable, avec sept points, au moment où le Paradou demeure sur le podium, avec 14 unités. Pour sa part, l'autre nouveau promu, l'US Biskra s'est un peu mieux débrouillé, malgré un déplace- ment difficile chez la JS Kabylie, d'où il a réussi à repartir avec un nul (0-0). Un assez bon résultat, qui permet au clubs des Zibans (avant-dernier) de creuser provisoirement l'écart à quatre points sur l'USM Blida der- nier, au moment où la JSK reste scotchée à la 7^e place avec 12 points.

Imad M.

Résultats partiels et classement :

Vendredi 27 octobre :

JSK - USB	0-0
MCO-ESS	1-2
PAC- USMH	2-3
CSC-OM	1-1

Ligue 2 Mobilis (8^e journée)

La JSMS prend les commandes

■ La JSM Skikda a profité des faux pas de ses principaux concurrents dans le haut du tableau pour s'emparer seule de la tête du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, après sa victoire 2-0 contre l'AS Aïn M'lila, lors de la 8^e journée, disputée vendredi. Un succès assuré par Berramla (41') et Bahloul (52'), mais qui n'aurait pas servi à grand-chose si les autres concurrents avaient gagné, notamment le MO Béjaïa, qui a été tenu en échec à domicile par le RC Relizane (2-2). Après l'ou- verture du score par Derrag (3'), les Crabes avaient pourtant bien réagi, en égalisant par Kadri (9'), avant de prendre l'avantage au score par Salhi (27' sp). Mais les Relizanais n'ont rien lâché dans ce match et ont réussi à égaliser (2-2), grâce à Tebbi (35'). Un deuxième revers consécutif pour le MOB, qui restait sur une défaite (1-0) chez le WA Tlemcen, et qui a scellé le sort de l'entraîneur Mustapha Biskri, ayant annoncé sa démission juste après la fin de la rencontre. Il laisse les Crabes à la deuxième place, avec 17 points, devant l'AS Aïn M'lila, troisième, ex aequo avec l'ASO Chlef, qui de son côté est allé chercher un bon nul de chez le CA Batna (1-1). Les choses avaient pourtant bien démarré pour le club des Aurès, qui avait ouvert le score par Mahiouz, juste avant la pause, mais les Chéliens ont réussi à égaliser par l'intermédiaire d'Arab (56'). De son côté, l'ASM Oran s'est difficile-

ment imposée (2-1) contre le mal-classé CRB Aïn Fakroune, puisque, après l'ouverture du score par Khelfallah (27'), les visiteurs avaient réussi à égaliser par Guezaïnia (45'), et ce n'est qu'à la 53' que Hendou a pu leur redon- ner l'avantage, en transformant un penalty (2-1). Pour sa part, le WA Tlemcen, qui avait fait tomber l'ancien leader, le MO Béjaïa au cours de la précédente journée, a poursuivi sa bonne marche en allant ramener un bon (0-0) de chez le MC El Eulma, tout comme le GC Mascara, qui a ramené un nul identique de chez l'Amel Boussaâda. Mais ce résultat n'ar- range pas vraiment les affaires de ces deux équipes, qui restent scotchées à la 13^e place, avec six points chacune. Le bon coup de la journée est à mettre à l'actif de la JSM Béjaïa, qui est allé s'imposer (1-0) chez le MC Saïda, pourtant réputé pour être difficile à manier chez lui, et se hisse à la 5^e place, avec 14 unités. De son côté, le nouveau promu RC Kouba a tenu bon pendant une heure à Bordj Bou Arréridj, avant de plier devant le CABBA, sur un penalty de Gharbi (1-0). Une défaite amère pour le club algérois, car avant ce but assas- sin, il s'était procuré un grand nombre d'occa- sions mais qui malheureusement pour lui n'ont pas eu la réussite escomptée. Le Raed reste donc bon dernier, avec seulement trois points au compteur, alors que le CABBA s'est bien relancé dans la course aux premiers rôles, en

se positionnant à la 8^e place, avec 11 unités.
R.S.

Résultats et classement :

ASMO- CRBAF	2-1
MCEE -WAT	0-0
ABS-GCM	0-0
MCS-JSMB	0-1
JSMS-ASAM	2-0
CABBA-RCK	1-0
CAB- ASO	1-1
MOB-RCR	2-2

	Pts	J
1). JSM Skikda	18	8
2). MO Béjaïa	17	8
3). AS Aïn M'lila	16	8
--). ASO Chlef	16	8
5). JSM Béjaïa	1	8
6). ASM Oran	13	8
7). RC Relizane	12	8
8). CABB Arréridj	11	8
9). MC Saïda	10	8
10). WA Tlemcen	9	8
--). CA Batna	9	8
12). MC El Eulma	7	8
13). Amel Boussaâda	6	8
--). GC Mascara	6	8
15). CRB Aïn Fekroune	5	8
16). RC Kouba	3	8

Championnat de la réserve

MCO-ESS arrêté à la 37^e minute suite à une agression sur l'arbitre

■ Le match MC Oran - ES Sétif comp- tant pour la 9^e journée du cham- pionnat de Ligue 1 de football "réserves" n'est pas allé à son terme vendredi au stade Ahmed-Zabana d'Oran suite à l'agression dont a été victime l'ar- bitre de la rencontre, a appris l'APS auprès de la formation sétifienne. La rencontre a été arrêtée à la 37^e minu- te de jeu suite à l'agression commise par le capitaine du MCO Bellaha Abderrahmane sur l'arbitre volonta- ire de cette rencontre après le penalty qu'il accordé au profit de l'Entente alors que le score était à l'avantage des Oranais (1-0). En l'absence du referee désigné par la Ligue de foot- ball professionnel (LFP), un arbitre volontaire a été chargé d'officier ce match. La commission de discipline de la LFP statuera sur cette affaire lundi prochain lors de la séance heb- domadaire au moment où l'auteur de l'agression encourt une suspension pouvant aller jusqu'à une année. Au terme de la 8^e journée, l'ESS pointe à la 1^{re} place au classement avec 19 points et avec un match en moins à disputer à domicile face à l'USM Alger.

Télévision et Radio Célébration du 55^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté

Le 55^{ème} anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Télévision et la Radio le 28 octobre 1962 a été célébré, hier à Alger, en présence du ministre de la Communication, Djamel Kaouane. M. Kaouane a rendu hommage, au siège de la Télévision et la Radio nationales, aux martyrs de la Révolution, rappelant le message du Président de la République, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, qui est, a-t-il souligné, «une feuille de route», notamment dans son aspect de la défense de «la réputation et des intérêts» du pays.

Il a appelé les journalistes de la Télévision et de la Radio à être «au diapason des défis de l'heure», pour contribuer au «progrès et la construction» de l'Algérie.

S'agissant de la couverture des élections locales, M. Kaouane s'est dit «satisfait» de la «bonne» préparation technique et professionnelle des médias publics à l'occasion de cet «important rendez-vous» de la vie nationale pour assurer leur mission de service public avec «professionnalisme».

Interrogé sur «l'exclusion» de la Chaîne III et Canal Algérie de l'expression directe des candidats comme ça se faisait précédemment, M. Kaouane a indiqué que «ce n'es pas une exclusion, mais il s'agit juste de l'aspect expression directe, pour être en conformité avec la loi, puisque c'est les deux langues nationales et officielles qui sont utilisées dans le cadre de l'expression directe».

Il a expliqué que la Chaîne III et Canal Algérie pouvaient diffuser dans ces deux langues l'expression directe, précisant qu'il y avait tous les autres segments pour contribuer à la campagne électorale, notamment les différentes émissions, les reportages et les couvertures. Interpelé par un journaliste de la Radio nationale sur le «blocage» de l'évolution de carrière dans leur entreprise, M. Kaouane a appelé au «dialogue et la concertation» entre les différentes parties, ajoutant : «Adressez-moi toutes les correspondances nécessaires. Il faut que je connaisse l'information, nous étudierons (cette question) avec sérieux avec toutes les parties concernées».

M. L.

Accidents de la circulation

Neuf morts en 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 19 autres ont été blessées dans 12 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 h dans plusieurs wilayas du pays, indique hier un bilan des services de la Protection civile. La wilaya de Tébessa déplore le bilan le plus lourd avec le décès d'une personne alors que deux autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule léger, survenu dans la commune d'El Oglia. Les éléments de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus dans la wilaya de Sidi Bel Abbès pour le sauvetage de huit personnes, suite à l'effondrement d'un faux plafond d'une salle des fêtes, dans la commune de Sidi Bel Abbès et ont également porté secours à une personne blessée suite à l'effondrement d'une bâtisse vétuste dans la wilaya d'Oran.

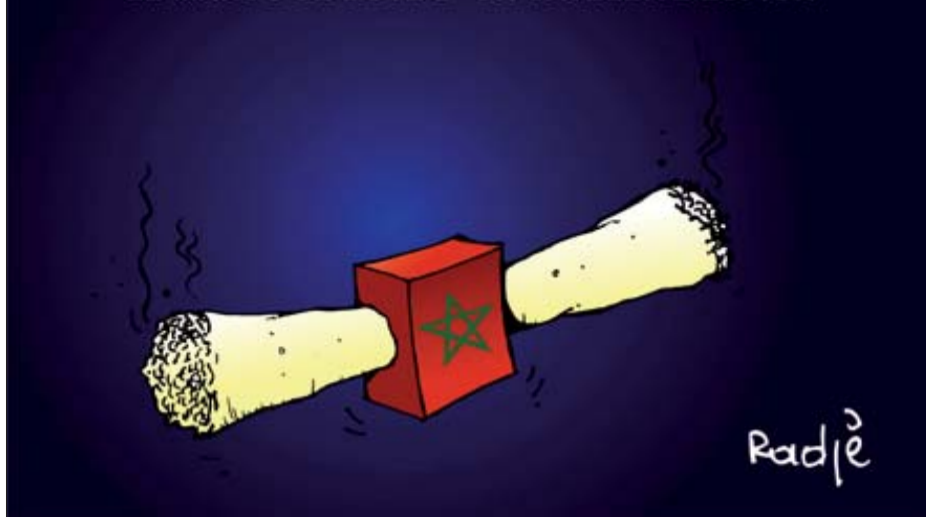
Les secours de la Protection civile sont intervenus également dans les wilayas de Constantine et Blida pour l'extinction de deux incendies ayant causé des blessures légères à deux personnes.

T. B.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LE MAROC SE DOTE D'UN SATELLITE ESPION



Crise en Espagne

Rajoy annonce la destitution du président de la Catalogne



Le Premier ministre, Mariano Rajoy, a annoncé que le conseil des ministres a approuvé un décret destituant le président de la généralité, Carles Puigdemont, de son vice-président, Oriol Junqueras et le reste des conseillers régionaux et la suppression d'autres postes, conformément à l'application de l'article 155 de la constitution. Des sources du gouvernement espagnol ont expliqué qu'au total cinq décrets ont été approuvés en conseil des ministres et concernent la destitution du président catalan, de ses conseillers et vice-

président, la prise en charge de chaque ministère des pouvoirs des départements de la généralité en sus de deux autres relatifs à la dissolution du Parlement et la convocation des élections régionales pour le 21 décembre prochain.

Rajoy a indiqué que le gouvernement a adopté ces mesures pour répondre à ceux qui cherchaient à imposer le chantage à la plupart des Catalans, en soulignant que l'état a les moyens de restaurer la légalité.

Vendredi a été une journée exceptionnelle et historique dans la vie démocratique espagnole. D'un côté,

un mouvement indépendantiste catalan qui est allé jusqu'au bout de son projet en déclarant unilatéralement l'indépendance de la Catalogne et de l'autre, un gouvernement central décidé à rétablir la normalité et la légalité constitutionnelle en ayant l'autorisation du sénat d'appliquer les mesures convenues dans l'article 155 de la Constitution espagnole, jamais utilisé auparavant.

Devant l'importance et la gravité de la situation, le Premier ministre Rajoy, après l'accord du sénat, a convoqué un conseil ministériel extraordinaire, vendredi en fin d'après-midi, pour approuver les mesures convenues dans l'application de l'article 155. Ces mesures doivent permettre au gouvernement central de destituer le président du gouvernement régional catalan, son vice-président et l'ensemble des conseillers et prendre également le contrôle de la police catalane, des médias publics régionaux et la limitation des compétences du Parlement catalan qui a permis vendredi d'approuver la résolution des indépendantistes pour engager un processus constituant devant préparer la séparation de la Catalogne du reste de l'Espagne.

R. N.

Boumerdès

Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté vendredi à Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a arrêté, le 27 octobre 2017, un élément de soutien aux groupes terroristes à Boumerdès/1ère RM», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à In Salah/6ème RM, deux contrebandiers et saisi un camion chargé de 45 moteurs de différents types de véhicules, tandis que des éléments de la

Gendarmerie nationale en coordination avec les services de la Sûreté nationale ont intercepté à Tlemcen/2ème RM et Béchar/3ème RM, deux narcotrafiquants en possession de 23 kg de kif traité», a ajouté le communiqué du MDN. De même, «12 322 unités de produits pyrotechniques ont été saisies à Sétif/5ème RM et 52 800 boîtes de cigaretttes à El Oued/4ème RM». Par ailleurs, des éléments de gardes-côtes «ont mis en échec à Boumerdès, Oran, Mostaganem et Annaba, des tentatives d'émigration clandestine de 72 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 11 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés à Béchar et Tindouf/3ème RM».

Y. L.

ACTU...

Batna

Saisie de 75 quintaux de tabac sec

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi 75 quintaux de tabac sec d'une valeur globale de 850 000 DA dans deux opérations distinctes à Barika et Bitam, dans la wilaya de Batna, a-t-on appris vendredi auprès du groupement territorial de ce corps constitué. La même source a indiqué que la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Barika a saisi 45 quintaux de tabac sec d'une valeur de 650 000 DA, le 24 octobre en cours, à un point de contrôle sur la RN 28 reliant les villes de Barika et Batna et ce, après l'arrestation d'un individu de 43 ans et l'inspection de son camion couvert dans lequel se trouvait la marchandise. Dans ce même contexte, la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Bitam a réussi à saisir 30 quintaux de tabac sec d'une valeur de 200 000 DA, le camion utilisé pour le transport de la marchandise ainsi qu'un véhicule servant d'éclairage. Cette opération qui a eu lieu le 22 octobre en cours, aux environs de 5h du matin, a été ponctuée par l'arrestation de quatre individus âgés entre 25 et 31 ans au niveau d'un point de contrôle dressé sur le territoire de la commune de Bitam, sur la RN 78 reliant les villes de Barika et Biskra, a-t-on précisé.

Présentés devant le tribunal de Barika, l'un des individus impliqués a écopé de six mois de prison ferme alors que les quatre autres cités dans cette affaire ont été destinataires de citations directes à comparaître.

La marchandise saisie a été remise à la direction des Domaines en sus du véhicule et d'un camion, alors que le second camion a été envoyé à la fourrière communale.

Reda A.

Oran

Mise en échec d'une tentative de hargha

Les services de la Gendarmerie nationale ont mis en échec, vendredi à Oran, une tentative à l'émigration clandestine de 20 candidats dont quatre mineurs, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité. Lors d'une patrouille à la plage de Aïn Franine, relevant de la commune de Bir El Djir, les gendarmes de la brigade d'El Menzeh (ex-Canastel) ont intercepté ces candidats à l'émigration clandestine s'appropriant à prendre le large à bord d'une embarcation à destination des côtes espagnoles, a-t-on indiqué. Cette opération a permis la récupération de l'embarcation avec son moteur et de six jerricans contenant 90 litres d'essence. Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire.

R. N.

Adrar

Un terroriste se rend aux autorités militaires

Un terroriste s'est rendu hier aux autorités militaires d'Adrar grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire (ANP), le terroriste dénommé, T. Mohammed, s'est rendu, le 28 octobre 2017, aux autorités militaires d'Adrar (3ème Région militaire)», précise la même source. «Ledit terroriste avait en sa possession un pistolet semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions». «Ces résultats réitérent l'efficacité de l'approche adoptée par l'Armée nationale dans l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité du pays», conclut le communiqué.

M. R.